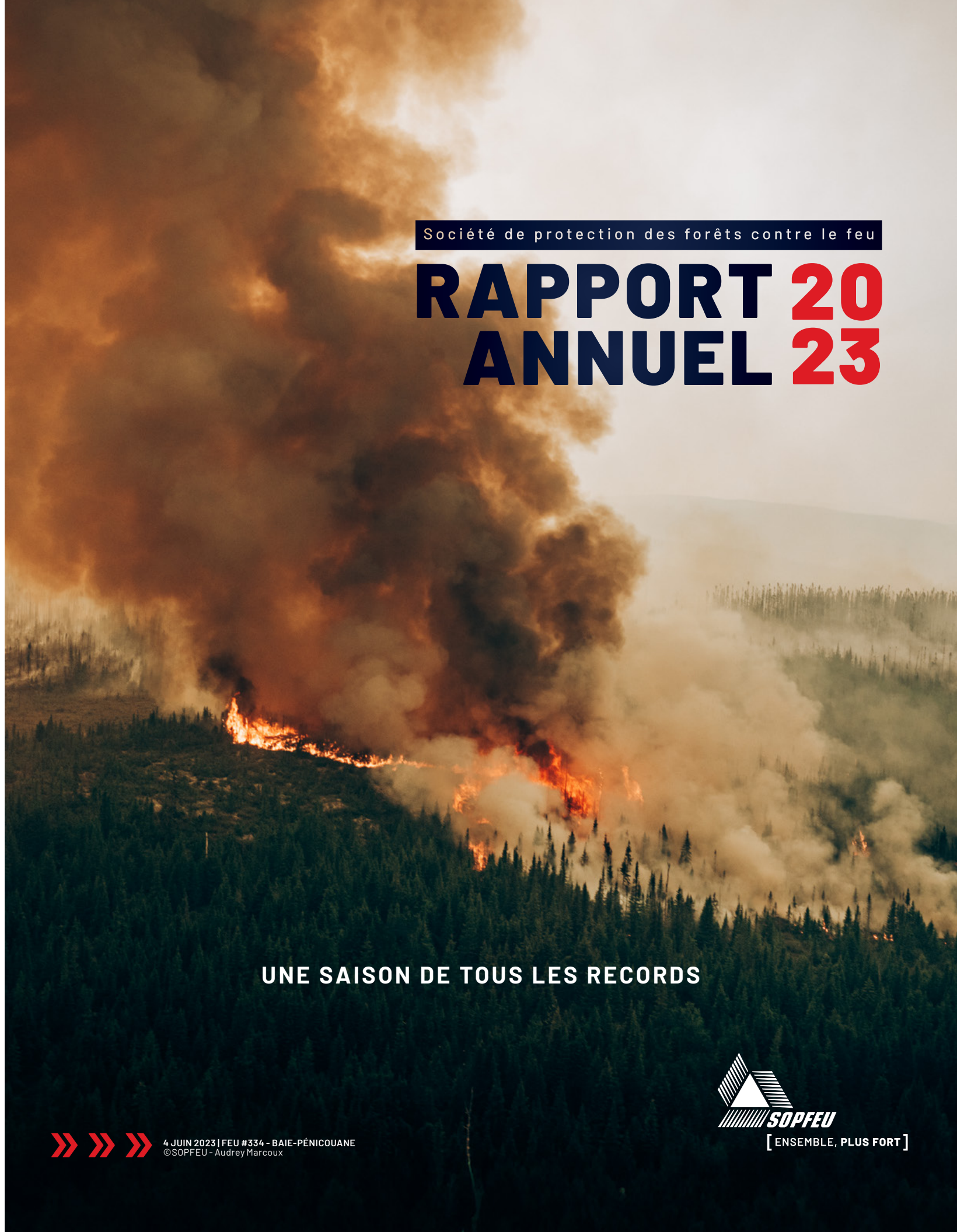




Société de protection des forêts contre le feu

RAPPORT 20 ANNUEL 23



UNE SAISON DE TOUS LES RECORDS



715, 7^e rue de l'Aéroport
Québec (Québec) G2G 2S7

T: 418 871-3341
C: courrier@sopfeu.qc.ca
W: sopfeu.qc.ca

6 juin 2023
FEU #350 | BUIES POMPIER FORESTIER
©SOPFEU Anthony W.E. | pompier forestier

4 JUIN 2023 | FEU #334 - BAIE-PÉNICOUANE
©SOPFEU - Audrey Marcoux



[ENSEMBLE, PLUS FORT]



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| MOT DU PRÉSIDENT | 4 |
| ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION..... | 6 |
| Officiers siégeant au conseil d'administration sans droit de vote | |
| ORGANIGRAMME..... | 7 |
| CLIP - Comité de liaison et d'information des partenaires | |
| PORTRAIT DE LA SAISON..... | 8 |
| MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL..... | 12 |
| DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE | 14 |
| Atténuation des risques Prévention et sensibilisation Relations publiques Combattants auxiliaires | |
| DIRECTION DU CENTRE PROVINCIAL DE LUTTE..... | 18 |
| Prêts et emprunts de ressources Détection Aéronefs de lutte Opérations aériennes Mesures préventives Feux majeurs Zone nordique | |
| DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES | 24 |
| Ressources humaines Santé et sécurité Formation Météorologie | |
| DIRECTION RÉGIONALE DE L'EST..... | 28 |
| Service des infrastructures | |
| DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE..... | 32 |
| Télécommunications | |
| DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUEST | 36 |
| Équipement et logistique | |
| DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION..... | 40 |
| Informatique Recherche et développement ISO 9001-2015 Performance organisationnelle | |
| DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS..... | 46 |
| Faits marquants de l'année financière 2023 | |
| ÉTATS FINANCIERS | 50 |

MISSION

Protéger la forêt, les communautés et les infrastructures stratégiques contre les incendies de végétation, tout en assurant la pérennité du milieu forestier.

Daniel CANTIN | Président du conseil d'administration



MOT DU PRÉSIDENT

Mot du Président

Défi relevé !

La saison 2023 demeurera pour toujours un moment charnière dans l'histoire de la SOPFEU. Jamais l'organisation n'avait été autant sollicitée et mise à l'épreuve par une situation aux proportions hors du commun.

Cette saison de tous les records aura démontré à quel point la SOPFEU est une organisation agile, résiliente et efficace, dont le personnel est capable de relever des défis de très grande ampleur, avec courage et détermination. Nous pouvons en être fiers. Je souhaite donc exprimer ma gratitude à l'endroit du directeur général, M. Eric Rousseau, de l'équipe de direction et de l'ensemble du personnel de la SOPFEU pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Les feux de 2023 auront également permis de constater la grande mobilisation de l'ensemble de la société québécoise pour faire face à cette situation. À cet égard, il faut souligner le travail remarquable des municipalités et de leurs services de sécurité incendie, de même que la collaboration inestimable des communautés autochtones et de l'ensemble des services publics, tels que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et celui de la Sécurité publique. Il faut évidemment aussi mentionner l'apport important de nos partenaires et fournisseurs, notamment le

Service aérien gouvernemental et tous nos homologues du Canada et d'ailleurs, qui sont venus nous soutenir au cours de cette saison éprouvante.

Cette saison exceptionnelle aura obligé le conseil d'administration à restreindre ses activités pour laisser l'organisation se consacrer aux opérations. L'automne aura cependant été l'occasion de dresser un bilan de la saison, d'accélérer le déploiement du plan stratégique de l'organisation et de prendre les décisions conséquentes, tant sur les questions de budgets, d'infrastructures et de ressources humaines.

En terminant, je tiens à souligner l'apport de nos membres de l'industrie forestière et des grands propriétaires privés, ainsi que la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maïté Blanchette Vézina, qui appuie la SOPFEU dans l'atteinte de sa mission.

Daniel CANTIN
Président



Organigramme



Daniel CANTIN | Administrateur externe et indépendant
PRÉSIDENT DU C. A.

Viateur CAMIRÉ | Administrateur externe et indépendant
RESPONSABLE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES DU C. A.

Marie-Josée CAYER | Administratrice externe et indépendante
RESPONSABLE DU COMITÉ DE MISE EN NOMINATION ET RESPONSABLE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE DU C. A.



Charles-André PRÉFONTAINE | Administrateur représentant l'industrie
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU



Karl THÉRIAULT | Administrateur représentant l'industrie
SAPPI MATANE VICE-PRÉSIDENT DU C. A.



Antoni DION | Administrateur représentant l'industrie
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU



Mathieu CYR | Administrateur représentant le gouvernement
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS



Étienne MORIN | Administrateur représentant le gouvernement
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS



Jean SAVARD | Administrateur représentant le gouvernement
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET RESPONSABLE DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES DU C. A.

Officiers siégeant au conseil d'administration sans droit de vote

Eric Rousseau
Directeur général

Manon Pelletier
Trésorière – Directrice des services financiers

Stéphane Caron
Secrétaire – Coordonnateur à la prévention et aux communications



*Cet organigramme a été révisé en février 2024.

CLIP – Comité de liaison et d'information des partenaires

CLIP de l'Est

Nadyre Beaulieu
Produits forestiers Résolu

Kevin Ouellet-Lévesque
Rexforêt Bas-St-Laurzent – Gaspésie

Katherine Girardin
MRNF

François Dubé
SOPFEU

CLIP du Centre

Charles-André Préfontaine
Produits Forestiers Résolu

Benoît Boily
Rexforêt Saguenay – Lac St-Jean – Côte-Nord

Claude Bélanger
MRNF

Frédéric André
SOPFEU

CLIP de l'Ouest

Jacinthe Brisson
MRNF Outaouais

Marco Trudel
MRNF Abitibi

Patrick Garneau
Produits Forestiers Résolu

Alexandre Paquet
Rexforêt Abitibi

Michel Chabot
SOPFEU

Une saison de tous les records pour la SOPFEU

L'année 2023 marquera un point historique dans l'histoire des forêts du Québec. Au cours de la saison, 566 feux ont brûlé près de 1,1 million d'hectares (ha) en Zone de protection intensive (ZPI), et 147 feux ont rasé plus de 3,2 millions ha en Zone nordique, pour un total de 4,3 millions ha, un record jamais enregistré en province au cours du dernier siècle. De surcroît, la superficie brûlée cette année, causée à 99,9 % par la foudre, est plus élevée que la somme des superficies brûlées des 20 dernières années, toutes causes confondues.



155
FEUX ACTIFS
SIMULTANÉMENT (4 juin)

193
FEUX CLASSÉS
« HORS CONTRÔLE »
(pour la saison 2023)

481 991 ha
PLUS GRANDE SUPERFICIE D'UN FEU
en ZPI (F344 à Label-sur-Quévillon)

82 x
LA MOYENNE DE LA SUPERFICIE
BRÛLÉE DES 10 DERNIÈRES ANNÉES
(dans la zone de protection intensive)

101
FEUX SIMULTANÉMENT
QUALIFIÉS DE « HORS CONTRÔLE »
(en date du 5 juin)

48
FEUX DE GRANDE ENVERGURE
(plus de 1 000 ha) en ZPI

12
COMPLEXES DE FEUX
GÉRÉS PAR DES EGM
(Équipes de gestion de feux majeurs)

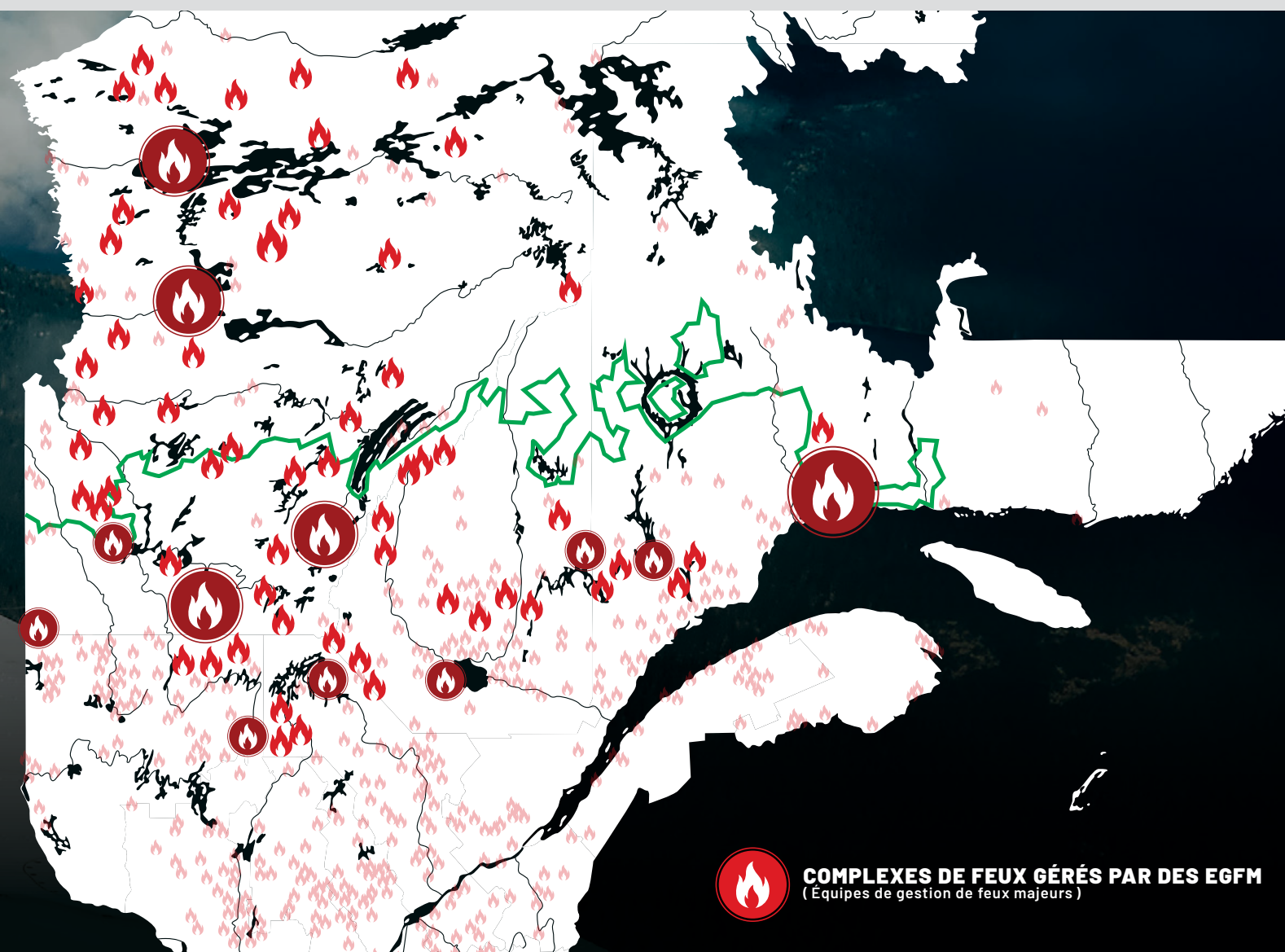
370 km
DE LIGNES D'ARRÊT MÉCANISÉES
CONSTRUITES CETTE SAISON
(couverture total de 800 ha)

Sécheresse généralisée et ligne de foudre dévastatrice

Le printemps a été marqué par des mois de mai et juin anormalement secs sur l'ensemble de la province. Certains secteurs du territoire de la Baie-James n'ont pas reçu une seule goutte de pluie en juin, en plus d'une vague de chaleur qui s'y est installée de façon prolongée, avec des températures largement au-dessus des normales saisonnières. Les indices d'intensité et de propagation variaient à ce moment de très élevé à extrême sur l'ensemble du territoire.

À cet effet, au cours de la dernière semaine de mai, les capacités opérationnelles de la SOPFEU étaient déjà dépassées, avec 56 incendies actifs, dont un feu de plus de 1 000 ha non maîtrisé dans le secteur de Sept-Îles. Le grand débordement est survenu le 1^{er} juin, lorsqu'une importante ligne de foudre a frappé le Québec et allumé 191 feux de forêt en une seule journée. Au cours du mois suivant, 75 nouveaux incendies se sont ajoutés au lot.

La sécheresse s'est poursuivie jusqu'en juillet. Bien que la situation se soit améliorée sur l'est de la province au cours de cette période, le déficit de précipitations a perduré sur le nord-ouest jusqu'en septembre. Par conséquent, les feux géants du secteur de la Baie-James sont demeurés actifs jusqu'à l'automne.



COMPLEXES DE FEUX GÉRÉS PAR DES EGM
(Équipes de gestion de feux majeurs)

Débordement et choix opérationnels

La capacité opérationnelle de la SOPFEU lui permet de combattre 30 incendies simultanément, ou un seul feu de plus de 1 000 ha. En date du 4 juin, 155 feux étaient actifs simultanément. Si en saison régulière, l'organisation connaît rarement plus de deux ou trois feux qui passent par le statut « hors contrôle », la dernière saison a compté 193 feux classés, pour une durée variable, « hors contrôle ». Les incendies continuaient donc de progresser malgré les opérations de combat.

En ce qui concerne les feux de grande envergure, la moyenne des dix dernières années compte 1,6 feu de plus de 1 000 ha par année. En 2023, le Québec a connu 48 incendies de grande envergure, soit 30 fois plus que la moyenne. Parmi ceux-ci, notons le plus grand feu jamais connu en ZPI, dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon. Cet incendie géant, résultant de 19 feux fusionnés, aura brûlé un total de 481 991 ha de forêt.

Une telle situation de débordement ne permet pas d'attaquer tous les incendies, comme c'est habituellement le cas en ZPI. Du 1^{er} juin jusqu'à la mi-juillet, les objectifs opérationnels habituels ont été bouleversés par la priorisation d'intervention, en fonction des communautés et vies humaines à protéger, suivi des infrastructures stratégiques majeures. Plusieurs incendies jugés non prioritaires ont donc été gardés uniquement en vigie, sans intervention de combat. Il s'agit d'une première dans l'histoire de la SOPFEU.

1^{er} JUIN 2023
191 nouveaux feux
EN UNE SEULE JOURNÉE!
95%
 causés par la foudre

2 070

RESSOURCES EXTÉRIEURES VENUES PRÊTER MAIN-FORTE

1 600

RESSOURCES SIMULTANÉES SUR LE TERRAIN

150

RESSOURCES DÉPLOYÉES HORS PROVINCE
 (Alberta et aux Territoires-du-Nord-Ouest)

Aide extérieure et prêt de ressources

Pour l'appuyer dans son combat, la SOPFEU a bénéficié de l'aide de plusieurs ressources extérieures, nationales et internationales. Au total, plus de 2 070 personnes extérieures aux opérations régulières ont joint les rangs de l'organisation au cours des mois de juin et juillet.

Au plus fort de ses opérations, la SOPFEU comptait plus de 1 600 ressources sur le terrain, incluant son personnel de gestion des feux, ses pompiers forestiers, ses combattants auxiliaires, des militaires des Forces armées canadiennes ainsi que des ressources hors Québec provenant tant du Canada que de l'international. Il s'agit ici aussi d'un record d'assistance pour le Québec.

Malgré la saison titanesque survenue au Québec, l'organisation a tout de même pu effectuer une quantité plus élevée que la moyenne de prêts de ressources auprès d'autres provinces canadiennes. C'est ainsi qu'avant le débordement et après le retour à la normale, plus de 150 pompiers et ressources spécialisées ont été déployés en Alberta et aux Territoires-du-Nord-Ouest

Enjeux de sécurité civile et mesures exceptionnelles

Au nombre inhabituel de feux de grande envergure cette saison, se sont ajoutés de nombreux enjeux de sécurité civile. Menacés par les flammes ou incommodés par la fumée dense, ce sont près de 27 000 résidents provenant de 27 municipalités et communautés qui ont dû être évacués cet été.

Tableau des évacuations

| Municipalité ou communauté | NB de personnes évacuées |
|----------------------------|--------------------------|
| Chapais | 800 |
| Ferland-et-Boilleau | 40 |
| Rivière-Éternité | 30 |
| Chibougamou | 7 315 |
| Eeyou Istchee Baie-James | 379 |
| Kitcisakik | 382 |
| La Reine | 30 |
| La Tuque | 36 |
| Lac-Rapide | 206 |
| Lac-Simon | 2 009 |
| Lebel-sur-Quévillon | 2 000 |
| Maliotenam | 1 530 |
| Mistissini | 1 300 |
| Normétal | 845 |
| Obedjiwan | 472 |
| Oujé-Bougoumou | 1 000 |
| Saint-Lambert | 180 |
| Senneterre | 37 |
| Sept-Îles | 5 500 |
| Val-d'Or | 247 |
| Waswanipi | 748 |
| Chisasibi | 189 |
| Eastmain | 684 |
| Eeyou Istchee Baie-James | 111 |
| Nemaska | 135 |
| Waskaganish | 326 |
| Wemindji | 401 |
| TOTAL | 26 932 |

De nombreuses fermetures de route ont également été nécessaires, particulièrement dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon. Au nord-ouest de la province, dans le secteur de la Baie-James, la route Billy-Diamond et la route Transtaïga ont également connu plusieurs épisodes de fermeture.

Afin d'éviter l'ignition de nouveaux feux de cause humaine, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a déclaré le 2 juin une interdiction d'accès en forêt sur les terres du domaine de l'État et la fermeture des chemins forestiers (IAFC). Bien que variable sur les territoires touchés, cette mesure exceptionnelle a perduré 84 jours. Combinée à l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert (IFCO), sur 51 jours, la mesure préventive a porté fruit avec un nombre de feux de cause humaine trois fois moins élevé que la moyenne.

26 932

PERSONNES ÉVACUÉES

27

MUNICIPALITÉS ÉVACUÉES

84 jours

D'IAFC EN VIGUEUR

51 jours

D'IFCO EN VIGUEUR

2 juin 2023
 FEU# 213 - CHAPAIS : PREMIER FEU QUI A MENÉ À UNE ÉVACUATION
 ©SOPFEU Audrey M. Lagente à la prévention et aux communications

VISION

Forte de son équipe experte, engagée et autonome, la SOPFEU est une leader reconnue en matière de gestion des feux de végétation et une partenaire clé des collectivités.

Eric ROUSSEAU, ing. f., M.B.A., Directeur général



RAPPORT DE LA DIRECTION



Mot du Directeur général

Une saison qui confirme la justesse de nos choix stratégiques

En 2021, la SOPFEU s'est dotée d'un nouveau plan stratégique. Ainsi, en misant sur son expertise, son autonomie et l'engagement de son équipe, ce plan avait pour ambition de faire de notre organisation une leader reconnue en matière de gestion des feux de végétation et une partenaire clé des collectivités. Aussi, ce plan élargissait la mission de la SOPFEU à la protection des communautés et des infrastructures stratégiques, en plus de la forêt elle-même.

Or, au cours de la dernière saison, les efforts de la SOPFEU et ses priorités d'intervention ont été concentrés pendant plus d'un mois et demi sur la protection des communautés et des infrastructures névralgiques, démontrant la justesse des choix stratégiques et de la nouvelle mission prévue à notre Plan stratégique 2021-2024.

La situation exceptionnelle que nous avons vécue en 2023 aura d'ailleurs permis d'accélérer les discussions avec nos partenaires gouvernementaux afin de devancer le déploiement et la réalisation de ce plan stratégique, notamment en matière de prévention et d'atténuation des risques, de formation, d'adéquation des ressources, de combattants auxiliaires et de capacité opérationnelle, tant sur le plan des effectifs que des infrastructures et des équipements. Pour tous ces dossiers, des avancées significatives permettront d'aborder la saison 2024 avec une SOPFEU beaucoup plus robuste et mieux outillée pour faire face aux défis qui se présenteront à l'avenir.

D'ailleurs, au cours de l'automne 2023, des discussions productives ont été menées avec les responsables du ministère de la Sécurité publique afin de paver la voie vers un rôle accru de la SOPFEU en matière de sécurité civile. À cet égard, la prochaine année verra l'adoption d'un impor-

tant projet de loi qui permettra notamment de transférer la responsabilité ministérielle de la SOPFEU au ministère de la Sécurité publique, en plus de créer une équipe d'intervention d'urgence en cas de sinistres majeurs pour soutenir les communautés et les municipalités. La SOPFEU fait partie des organismes ciblés pour jouer un rôle prépondérant dans la création et l'opérationnalisation de cette équipe, dont le mandat couvrira différents types de sinistres.

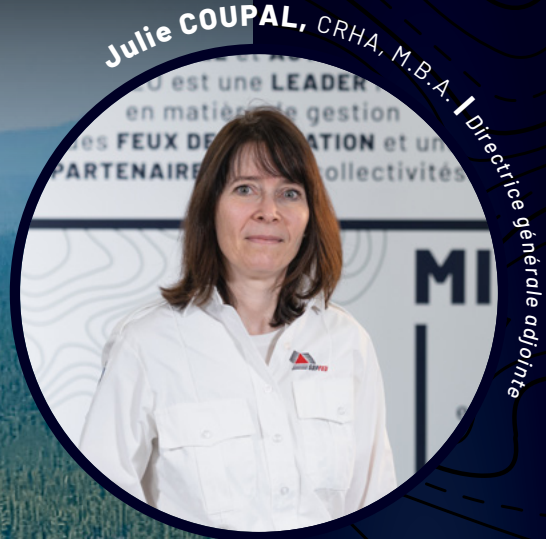
Au terme de cette année exceptionnelle, nous aurons donc réussi à relever un défi gigantesque sur le plan opérationnel, tout en préparant la SOPFEU de demain au bénéfice de la société québécoise. Nous en sommes très fiers.

Remerciements

En terminant, je tiens à remercier notre principal partenaire, la Direction de la protection des forêts du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), pour sa collaboration à l'atteinte de la mission de la SOPFEU. Je souhaite également remercier les membres du conseil d'administration et le président M. Daniel Cantin, les membres de l'équipe de direction et surtout, l'ensemble du personnel de la SOPFEU pour le travail colossal réalisé au cours de la saison 2023.

Eric ROUSSEAU
Directeur général





Julie COUPAL, CRHA, M.B.A. | Directrice générale adjointe

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Direction générale adjointe

La directrice générale adjointe (DGA) assume différentes fonctions et responsabilités qui lui sont confiées par le directeur général, notamment en matière de suivi du comité des opérations et de déploiement du plan stratégique. La DGA assume également la responsabilité des dossiers de la prévention, des communications et de l'atténuation des risques.

Atténuation des risques

Au cours de la dernière année, des partenariats ont été conclus avec Services aux Autochtones Canada (SAC) et le ministère de la Sécurité publique (MSP) afin d'accroître le support offert par la SOPFEU aux Premières Nations et aux municipalités. Le financement a permis la création de trois premiers postes d'agents à l'atténuation des risques et l'embauche d'un spécialiste en évaluation des risques. Le renforcement de l'équipe du Service de l'atténuation des risques permet d'assurer une plus grande présence dans le milieu et de consolider le leadership de la SOPFEU en matière de prévention des risques liés aux feux de végétation.

Les analyses de risque en cours pour la ville de Chibougamau et la communauté d'Obedjiwan permettront de proposer des mesures concrètes pour réduire l'exposition face à l'aléa feu de forêt. De nombreuses municipalités ont été approchées en fin d'année dans le cadre du déploiement d'une nouvelle mesure du MSP qui vise notamment la réhabilitation des lignes d'arrêt aménagées à proximité des

communautés lors de la dernière saison des feux, la réalisation d'analyses de risques liés aux feux de végétation et la mise en œuvre de stratégies d'atténuation. Au cours des prochaines années, le Service de l'atténuation des risques fournira un accompagnement et un soutien technique à l'ensemble des communautés concernées par le programme.

Les principes d'atténuation des risques et les services de la SOPFEU dans ce créneau ont été présentés à l'occasion de nombreux événements et de rencontres avec divers partenaires, tels que le congrès annuel de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ), le colloque sur la sécurité civile et la rencontre annuelle du réseau des coordonnateurs en mesure d'urgence des Premières Nations. Par ailleurs, la tenue de trois ateliers de formation sur les principes Intelli-feu et les bonnes pratiques en matière d'atténuation des risques liées au passage d'un feu de végétation a permis de rejoindre un total de 70 participants de communautés des Premières Nations, d'Hydro-Québec, du MSP et du MRNF.



2 mars 2023
FORMATION INTELLI-FEU À GATINEAU
©SOPFEU Melanie M. | Agente à la prévention et aux communications

Prévention et sensibilisation

L'équipe du Service de la prévention et des communications a poursuivi le déploiement du Plan de prévention 2020-2023. De nouveaux outils de prévention ont été réalisés et diffusés au cours de l'année, dont un dépliant sur les principales causes de feux de forêt, une vidéo sur les feux de camp et une série de vignettes présentant des conseils pour protéger les habitations contre les incendies de végétation.

+44 069
132 836
ABONNÉS FACEBOOK

+4 938
9 839
ABONNÉS INSTAGRAM

+2 842
7 951
ABONNÉS X



17 juillet 2023
CENTRE PROVINCIAL DE LUTTE | STÉPHANE C. EN ENTREVU AVEC LCN
©SOPFEU Audrey M. Agente à la prévention et aux communications

Relations publiques

La situation exceptionnelle vécue au cours de la dernière saison de feux a littéralement propulsé à l'avant-scène de l'actualité médiatique l'équipe des porte-parole de la SOPFEU, qui a accordé plusieurs centaines d'entrevues pour expliquer la situation. Fait exceptionnel, 35 états de situations provinciaux ont été publiés, 6 états de situation spécifiques pour la Zone nordique, ainsi que quatre états de situation pour des feux particuliers ont également été diffusés. La SOPFEU a aussi accompagné le premier ministre, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, le ministre de la Sécurité publique, certains mi-

nistres régionaux et des élus locaux lors de plus d'une dizaine de points de presse.

De plus, 22 communiqués de presse ont été diffusés au cours de l'année 2023, afin de promouvoir la prévention, diffuser les mesures préventives et dresser des bilans. Deux conférences de presse ont été tenues avec la ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, soit pour l'inauguration de la base d'opération de Rimouski et pour dresser le bilan de la saison et annoncer une subvention de 16 M\$ à la SOPFEU.

22
COMMUNIQUÉS DE PRESSE

45
ÉTATS DE SITUATION

2,1 M
UTILISATEURS DU SITE WEB
(entre le 1^{er} avril et le 15 novembre 2023)



Combattants auxiliaires

À la fin du mois de mai 2023, 445 travailleurs provenant de 30 fournisseurs partenaires ont été recrutés et formés pour agir à titre de combattants auxiliaires. Il s'agit d'un chiffre bien en deçà de l'objectif initial de 600 combattants disponibles à joindre les opérations de la SOPFEU en cas de besoin. Ce chiffre s'explique par le report de la bonification du programme et le manque d'intérêt des fournisseurs et travailleurs qui en découle.

Heureusement, dans le contexte de fermeture de la forêt (Restriction des travaux en forêt et Interdiction d'accès en forêt sur les terres du domaine de l'État), les efforts importants des équipes de recrutement et de formation ont permis de mobiliser en urgence plus de 500 travailleurs supplémentaires, pour ainsi gonfler le bassin de main-d'œuvre à près de 1 000 combattants auxiliaires. Il est indéniable que la modernisation du programme devient essentielle pour la SOPFEU.

13 juin 2023
FEU# 334 - BAIE-PÉNICOUANE | COMBATTANTS AUXILIAIRES LORS D'UN BRIEFING D'ÉQUIPE
©SOPFEU Audrey M. Agente à la prévention et aux communications

+550
445
FORMÉS EN URGENCE
COMBATTANTS AUXILIAIRES
(issus du programme officiel)

30
FOURNISSEURS DE MAIN-D'ŒUVRE



Luc DUGAS, ing. f. | Directeur du Centre provincial de lutte

DIRECTION DU CENTRE PROVINCIAL DE LUTTE

**Direction du Centre provincial de lutte
 Prêts et emprunts de ressources**

La saison 2023 a débuté dans le calme à la SOPFEU, ce qui lui a permis de soutenir d'autres provinces canadiennes déjà aux prises avec des incendies de grande envergure, en y déployant des ressources humaines et matérielles. En toute fin d'été, lorsque le calme est enfin revenu au Québec, trois sections de pompiers forestiers sont parties prêter main-forte aux Territoires du Nord-ouest.

Prêts de ressources

| | Pompiers | Ressources unitaires | avions-Citernes | Avions d'aéropontage | Matériel de combat terrestre | NB de jours/personnes |
|--------------------------|------------|----------------------|-----------------|----------------------|------------------------------|-----------------------|
| Alberta | 72 | 17 | 2 | | 2 070 | 1 356 |
| Saskatchewan | | | 2 | | | |
| Territoire du Nord-Ouest | 60 | 2 | | | | 1 047 |
| Total | 132 | 19 | 4 | 0 | 2 070 | 2 403 |

En ce qui concerne le cœur de la saison, le scénario est tout autre. Avec une situation de débordement sans précédent, au Québec comme au Canada, la SOPFEU a dû recourir à l'emprunt de nombreuses ressources internationales. Sans cette aide extérieure, il aurait été impossible pour l'organisation d'accomplir sa mission de protection des communautés et des infrastructures stratégiques de la province.

En comptant l'aide apportée par les autres pays, les autres provinces canadiennes, les Forces armées canadiennes, et les nombreux combattants auxiliaires formés en urgence, la SOPFEU a pu compter plus de 3 000 personnes dans ses rangs cette saison.

Emprunts de ressources

| | Pompiers | Ressources unitaires | Avions-Citernes | Avions d'aéropontage | Matériel de combat terrestre | NB de jours/personnes |
|-----------------------------|--------------|----------------------|-----------------|----------------------|------------------------------|-----------------------|
| Alberta | 0 | 1 | | | | 10 |
| Corée du sud | 140 | 9 | | | | 4 619 |
| Espagne | 87 | 13 | | | | 1 800 |
| États-Unis | 426 | 99 | | | 4 296 | 8 459 |
| France | 336 | 15 | | | | 7 727 |
| Manitoba | | 3 | | | | 28 |
| Nouveau-Brunswick | 89 | 33 | | | | 2 058 |
| Nouvelle-Écosse | | 1 | 4 | 1 | | 11 |
| Ontario | | 2 | 2 | | | 20 |
| Parcs Canada | | 3 | | | 1 | 26 |
| Portugal | 126 | 14 | | | | 2 520 |
| Île-du-Prince-Édouard | 5 | | | | | 80 |
| Terre-Neuve et Labrador | 9 | 3 | 3 | | | 198 |
| Saskatchewan | | | | | 1 100 | |
| Service Canadien des forêts | | 1 | | | | 8 |
| Yukon | | 6 | | | | 117 |
| Total | 1 218 | 203 | 9 | 1 | 5 397 | 25 881 |

Aéronefs de lutte

Comme par les années passées, dix aéronefs d'aéropointage et de transport, ainsi que 27 aéronefs de détection demeurent sous contrat cette saison pour le combat des incendies de forêt. En ce qui concerne les hélicoptères, un appel d'offre a été lancé pour réattribuer une entente de location à long terme, pour un total de 16 appareils.



En ce qui concerne les locations ponctuelles d'aéronefs, la saison aura nécessité un grand nombre de nolisements court terme :

- +111** Hélicoptères : 111 nolisements court terme, pour un total de 3 672 jours / hélicoptère
- +28** Avions : 28 nolisements court terme, pour un total de 314 jour / avion
- +4** CL-415 : Quatre nolisements court terme, pour un total de 114 jours / avion-citerne

De plus, pour compenser l'absence d'un avion-citerne CL-415 retiré des opérations en raison de travaux liés à la révision de son avionique, ainsi que l'indisponibilité anticipée d'un CL-215 en raison de pièces non disponibles, la SOPFEU a mis sous contrat deux avions-citernes (CL-215) auprès d'un fournisseur externe, du 15 mai au 14 août 2023.

Cette année encore, deux avions-citernes de type CL-415 ont été mis à la disposition du comté de Los Angeles, en Californie, dans le cadre d'une entente contractuelle. Ils ont quitté le Québec le 29 août 2023, et sont revenus le 6 décembre 2023, pour une mobilisation totale de 100 jours.

Opérations aériennes

À l'image de la saison, les heures volées pour chaque type d'aéronef sont bien au-dessus de la moyenne des dix dernières années.

Nombre d'heures de vol pour la saison 2023 par catégorie d'aéronef et type de contrat

| | Heures de vol contrat | Heures de vol renfort | Heures de vol au total | Moyenne 10 ans |
|---------------------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|----------------|
| Hélicoptères | 4 605.0 | 13 132.1 | 17 737.1 | 4 301.6 |
| Avions-citernes | 3 490.7 | 626.8 | 4 117.5 | 1 970.6 |
| Aéronefs d'aéropointage et transports | 3 033.9 | 911.7 | 3 945.6 | 2 186.1 |
| Total | 11 129.6 | 14 670.6 | 25 800.2 | 8 458.3 |

L'organisation comptait cette année dix aéropointeurs certifiés et deux aéropointeurs en formation. Ceux-ci ont mené un total de 387 missions d'attaque aérienne avec avions-citernes pour l'ensemble de la saison.

12 juin 2023
FEU# 479 - LAC DE LA POINTE | MISSION D'AÉROPOINTAGE
©SOPFEU Steeve L. I'aéropointeur

Détection

Au Québec, il y a trois moyens d'assurer la détection de nouveaux incendies : le public, les aéronefs et les satellites. Au cours de la saison 2023, la SOPFEU a enregistré un total de 1 891 alertes, qui ont mené à la découverte des 713 feux sur l'ensemble du territoire. Notons que plusieurs alertes peuvent être associées à un même feu. Le public demeure, et de loin, la principale source d'information pour l'organisation.

Gestion des alertes

| | Nombre d'alertes | Alertes associées à un feu | Fausse alertes |
|------------------------|------------------|----------------------------|----------------|
| Public | 992 | 631 | |
| Personnel de la sopfeu | 71 | 59 | |
| Aéronef SOPFEU | 314 | 145 | |
| Autre aéronef | 111 | 93 | |
| Satellite | 403 | 341 | |
| Total | 1 891 | 1 269 | |

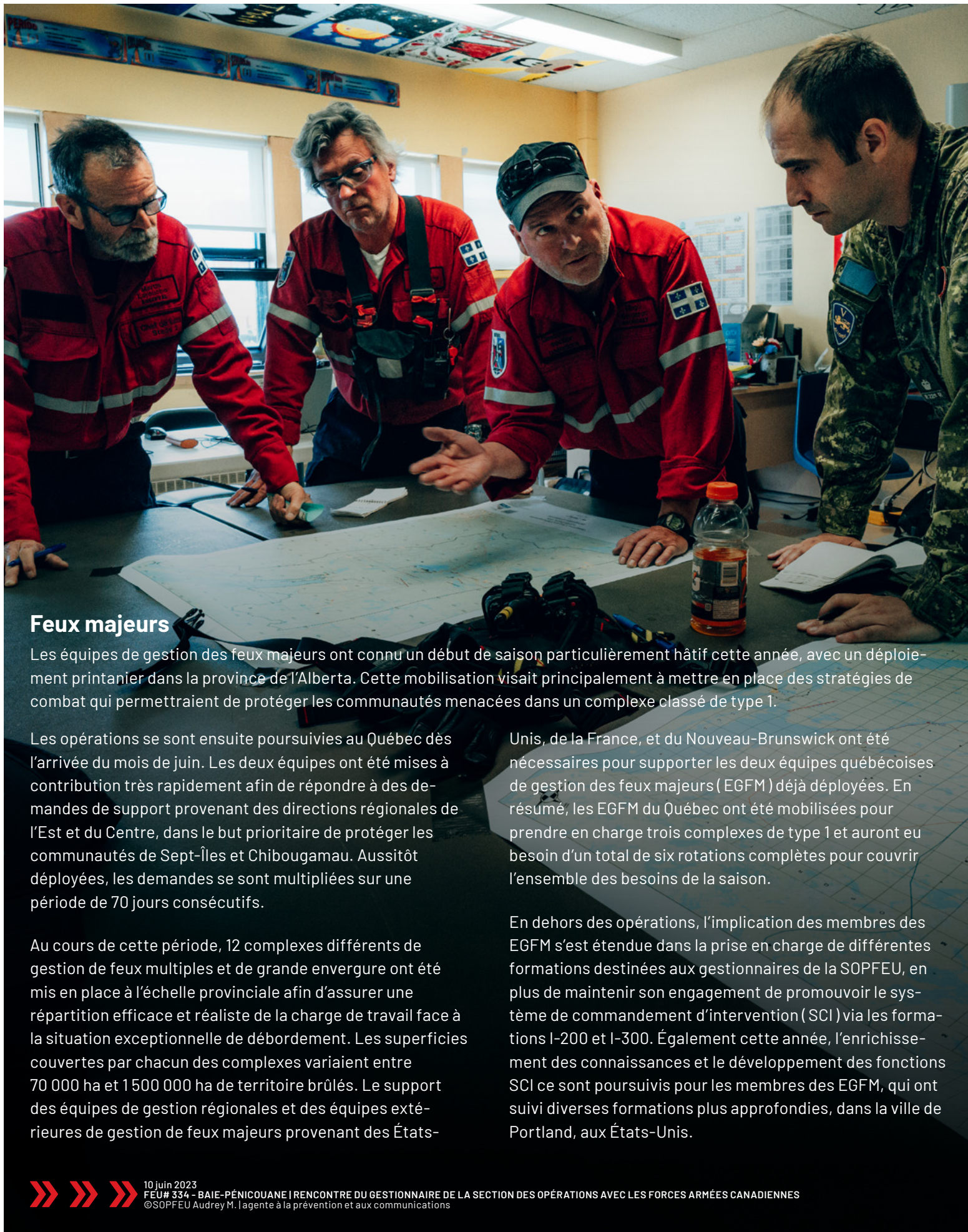
Mesures préventives

La fin du mois de mai a été marquée par une importante vague de sécheresse. Pour éviter l'éclosion d'incendies de causes humaines, une mesure d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité (IFCO) a été décrétée par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), du 28 mai au 17 juillet. Devant la situation de débordement lié à la ligne de foudre du 1^{er} juin, le MRNF a

également usé d'une mesure préventive exceptionnelle, en déclarant le 2 juin une interdiction d'accès en forêt sur les terres du domaine de l'État et la fermeture des chemins forestiers (IAFC). Bien que variable sur les territoires touchés, cette mesure a perduré 84 jours. Du côté de la SOPFEU, différentes mesures préventives ont également été émises, tel que décrites dans le tableau ci-dessous.

Portrait global des mesures préventives de la saison

| | Nombre de périodes | Périodes | Jours |
|---|--------------------|----------------------------------|----------------------|
| Appel à la prudence (grand public) | 1 | 26 mai | |
| État de situation (membres) | 1 | 26 mai | |
| MESURE DE NIVEAU 1 | | | |
| Suspension de permis de brûlage | 2 | 5 au 21 mai 27 mai au 29 août | 14 jours 95 jours |
| MESURE DE NIVEAU 2 | | | |
| Interdiction de faire des feux à ciel ouvert [IFCO] | 1 | 28 mai au 17 juillet | 51 jours |
| Restriction des travaux en forêt [RTF] | 1 | 29 mai au 17 juillet | 50 jours |
| MESURE DE NIVEAU 3 | | | |
| Interdiction de circuler ou d'accéder à la forêt [IAFC] | 1 | 2 juin au 24 août | 84 jours |



Feux majeurs

Les équipes de gestion des feux majeurs ont connu un début de saison particulièrement hâtif cette année, avec un déploiement printanier dans la province de l'Alberta. Cette mobilisation visait principalement à mettre en place des stratégies de combat qui permettraient de protéger les communautés menacées dans un complexe classé de type 1.

Les opérations se sont ensuite poursuivies au Québec dès l'arrivée du mois de juin. Les deux équipes ont été mises à contribution très rapidement afin de répondre à des demandes de support provenant des directions régionales de l'Est et du Centre, dans le but prioritaire de protéger les communautés de Sept-Îles et Chibougamau. Aussitôt déployées, les demandes se sont multipliées sur une période de 70 jours consécutifs.

Au cours de cette période, 12 complexes différents de gestion de feux multiples et de grande envergure ont été mis en place à l'échelle provinciale afin d'assurer une répartition efficace et réaliste de la charge de travail face à la situation exceptionnelle de débordement. Les superficies couvertes par chacun des complexes variaient entre 70 000 ha et 1 500 000 ha de territoire brûlés. Le support des équipes de gestion régionales et des équipes extérieures de gestion de feux majeurs provenant des États-

Unis, de la France, et du Nouveau-Brunswick ont été nécessaires pour supporter les deux équipes québécoises de gestion des feux majeurs (EGFM) déjà déployées. En résumé, les EGFM du Québec ont été mobilisées pour prendre en charge trois complexes de type 1 et auront eu besoin d'un total de six rotations complètes pour couvrir l'ensemble des besoins de la saison.

En dehors des opérations, l'implication des membres des EGFM s'est étendue dans la prise en charge de différentes formations destinées aux gestionnaires de la SOPFEU, en plus de maintenir son engagement de promouvoir le système de commandement d'intervention (SCI) via les formations I-200 et I-300. Également cette année, l'enrichissement des connaissances et le développement des fonctions SCI ce sont poursuivis pour les membres des EGFM, qui ont suivi diverses formations plus approfondies, dans la ville de Portland, aux États-Unis.

Zone nordique

Au cours de la saison 2023, 147 incendies ont été répertoriés en Zone nordique, brûlant près de 3 250 000 hectares de forêt. Notons que la moyenne des dix dernières années est de 45 incendies pour 209 000 hectares de forêt brûlée. Parmi les incendies de la dernière année sur le territoire, 11 feux ont brûlé une superficie de plus de 200 000 hectares, incluant le feu 218 dans le secteur de la Baie James, qui à lui seul a dépassé le million d'hectares brûlés. Le début de saison s'est avéré hâtif pour cette zone, avec un premier incendie rapporté le 27 avril. La fin de saison a quant à elle été anormalement tardive, avec l'extinction du dernier feu le 23 octobre. Au cours de la saison, qui aura duré près de six mois dans ce territoire, 288 rapports d'observation sur incendie ont été rédigés par les équipes de la SOPFEU, en plus des quelques centaines de prévisions de comportement d'incendie produites sur demande. Les analystes ont effectué un total de 82 jours de déploiement en vigie sur le territoire de la Zone nordique.

147
INCENDIES
DANS LA ZONE NORDIQUE

3 250 000 ha
BRÛLÉS DANS LA ZONE NORDIQUE

≈100
PRÉVISIONS DE
COMPORTEMENT D'INCENDIE

288
RAPPORTS D'OBSERVATION
SUR INCENDIE

82 jours
DE DÉPLOIEMENT EN VIGIE

Sur les 147 incendies répertoriés en Zone nordique, plus de 50 incendies ont fait l'objet d'opérations de combat, dans un objectif de protection de communautés et des infrastructures essentielles à la sécurité civile. Des communautés ont vécu des évacuations préventives, alors que plusieurs infrastructures essentielles d'Hydro-Québec (postes, lignes, résidences, centrales) ainsi que des routes d'accès, ont été menacées. La route Billy-Diamond, seul accès routier du territoire de la Baie-James, a été complètement ou partiellement fermée à la circulation durant plusieurs semaines. Des mesures préventives telles que la suspension des permis de brûlage industriel, l'interdiction de faire des feux ciel ouvert, ainsi que l'interdiction de circuler et d'accéder en forêt ont également été en vigueur sur une grande partie de la saison.

En dernier lieu, le personnel de la Zone nordique est venu prêter main forte plusieurs semaines auprès des opérations de combat de la SOPFEU en Zone de protection intensive, plus particulièrement en juin. Bien que certaines activités de prévention aient été reportées en raison de la situation de débordement au Québec, plusieurs autres travaux et dossiers ont tout de même avancé de manière importante. Parmi ceux-ci, notons une série de recommandations concernant les mesures d'atténuation des risques produites pour certaines communautés, en plus du suivi des travaux déjà débutés par plusieurs villes et communautés, principalement dans la région de la Basse-Côte-Nord.

Dominic PAGÉ | Directeur des ressources humaines



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Direction des Ressources humaines Ressources humaines

À l'instar des opérations cette année, le Service des ressources humaines a vu sa charge de travail se multiplier. En plus de ses activités habituelles en dotation, en relations avec les employés et en services conseils aux gestionnaires, une telle saison de débordement aura nécessité l'embauche massive de ressources pour supporter les équipes de tous les départements. Ainsi, 56 employés occasionnels ont été ajoutés aux équipes régulières, notamment en administration, en comptabilité et en logistique.

À ces efforts exceptionnels s'est ajouté la gestion de plus de 75 concours en dotation pour des postes en tous genres. De façon plus générale, le support aux opérations par les membres de l'équipe du Service des ressources humaines a maintes fois débordé du cadre normal de ses activités, en confirmant plus que jamais son rôle de collaborateur de premier plan auprès des équipes des opérations.

201
 EMPLOYÉS RÉGULIER

232
 POMPIERS FORESTIERS SAISONNIER

88
 EMPLOYÉS SAISONNIERS AUTRES QUE POMPIERS

Santé et sécurité

Cette année, les employés de la SOPFEU et les combattants auxiliaires ont effectué un total de 586 rapports d'incident / accident. Cette assiduité démontre un engagement concret envers l'importance de déclarer tous les types de situations ; du petit bris matériel à l'accident générant un arrêt de travail.

586
 RAPPORTS D'INCIDENT / ACCIDENT

7,0^{+3,4}
 TAUX OSHA

919 056^{+200 000}
 HEURES TRAVAILLÉES

32⁺¹⁹
 LÉSIONS ENREGISTRABLES

20⁺¹⁶
 LÉSIONS ENREGISTRABLES ENTRAÎNANT UNE PÉRIODE D'ARRÊT DE TRAVAIL

Le taux OSHA est utilisé par l'organisation comme indicateur en matière de santé et sécurité au travail. Une certaine augmentation a été observée en 2023, avec un taux de 7,0 pour l'année. Le taux porté sur 60 mois se chiffre quant à lui à 4,83. Cette année, 32 lésions enregistrables ont été comptabilisées, dont 20 ont entraîné une période d'arrêt de travail. D'autre part, la dernière saison s'est avérée particulièrement occupée pour les employés de l'organisation, qui ont travaillé près de 200 000 heures de plus qu'en 2022, pour un total de 919 056 heures travaillées. Du jamais vu !

Face à l'ampleur de la situation, la direction a dû faire appel à deux entreprises externes pour venir bonifier son équipe de préventionnistes sur le terrain, dans un souci de prévention des accidents de travail.

Malgré tous les efforts déployés, le 10 juillet 2023, un accident impliquant des employés de la SOPFEU, des combattants auxiliaires et des employés d'Hydro-Québec est survenu près de Radisson. Un convoi a été encerclé par le feu sur la route Transtaïga. Un travailleur a subi des brûlures aux bras et quelques travailleurs ont subi un choc post-traumatique. Dans la foulée de cet événement, un important déploiement de ressources spécialisées en aide psychologique a été organisé dans les heures qui ont suivies. Ce support a été rendu accessible avec l'aide du programme d'aide aux employés de l'organisation. Des ressources spécialisées se sont alors rendues directement sur divers lieux de travail pour rencontrer les équipes et les individus, et ce, sur plusieurs jours.

Formation

Agilité, adaptabilité et maintien des standards habituels en formation résume comment l'équipe du Service de la formation s'est avérée une partenaire indispensable pour les opérations, en cette saison hors du commun. Les besoins supplémentaires sont survenus dès le début de la saison. Rapidement, des cohortes pour former du personnel terrain supplémentaire se sont organisées et poursuivies tout au long de la saison. Communautés autochtones, fournisseurs externes de combattants auxiliaires, membres des Forces armées canadienne, pompiers municipaux, membres de la Société de sauvetage du Québec, en plus de centaines de pompiers forestiers provenant de l'extérieur de la province, voire du pays... Jamais dans son histoire, la SOPFEU n'avait accueilli et formé autant de gens dans un si court laps de temps, et ce, sans sacrifier ses normes et standards en formation.

159
FORMATEURS

509
EMPLOYÉS
DE LA SOPFEU FORMÉS

1 434
COMBATTANTS
AUXILIAIRES FORMÉS
(incluant les ressources
extérieures internationales
et les militaires canadiens)

30 130 h
DE FORMATION
DISPENSÉE

Au total, les 159 employés-formateurs du Service ont formé 509 employés de la SOPFEU et 1 434 combattants auxiliaires (incluant les militaires et certains pompiers de l'extérieur du pays). Cet accomplissement n'aurait pu être possible sans le support de nos différents partenaires, en plus des dizaines de pompiers municipaux et plusieurs dizaines de

membres de communautés autochtones un peu partout sur le territoire. L'année 2023 aura aussi permis d'initier et de consolider différents partenariats, et par le fait-même, de générer un nouvel élan pour le Service, propice à l'enrichissement de son savoir-faire pour les prochaines années.

Formation en 2023

| Secteur | Nom de la formation | Nombre de participants |
|--|--|------------------------|
| Opérations terrestres | Combattant qualifié – National | 54 |
| | Chef d'équipe | 73 |
| | Chef de lutte stade 1 | 17 |
| | Chef de lutte stade 2 | 19 |
| | Opérateur radio Trafic SOPFEU | 7 |
| Système de commandement d'intervention (SCI) | I-100, I-200 et I-300 | 73 |
| | Gestionnaire de la section de la logistique | 13 |
| | Gestionnaire de la section de la planification | 15 |
| Opérations aériennes | Responsable équipe de frappe | 9 |
| | Accueil pilote | 79 |
| | Gestion des ressources de l'équipage (CRM) | 23 |
| Formation générales | Aéropointage et lutte aérienne | 10 |
| | Formation en gestion | 79 |
| | Formation des formateurs | 27 |

*Ce tableau présente une portion des formations offertes en 2023.

Il exclut certaines formations données en base, principalement en matière de santé et de sécurité au travail.

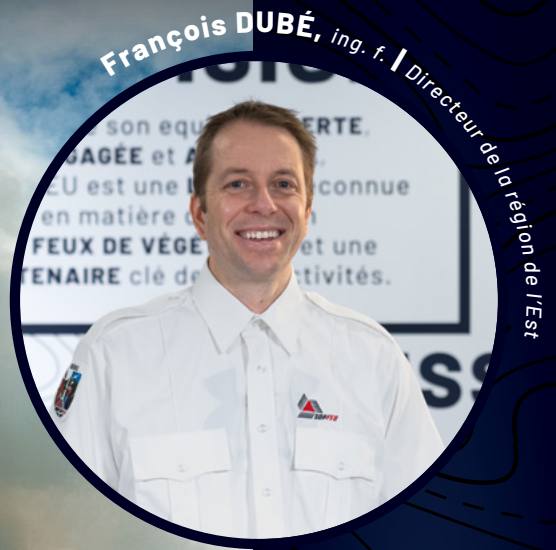


VALEURS

Bienveillance

Le respect, la civilité et l'inclusion guident nos décisions et nos comportements envers nos employés, nos collègues, nos partenaires et les collectivités.

19 juillet 2023
FORMATION DE COMBATTANTS AUXILIAIRES ACCÉLÉRÉE POUR LA NATION CRIE DE CHISASIBI
©SOPFEU François C. | contrôleur à la formation



François DUBÉ, ing. f. | Directeur de la région de l'Est

DIRECTION RÉGIONALE DE L'EST

Direction régionale de l'Est

À l'instar du reste de la province, le début de la saison dans la région de l'Est a commencé très rapidement au printemps 2023. En effet, le 28 mai, l'important feu 172 était rapporté dans la zone nordique un peu au nord de Sept-Îles. Quelques jours plus tard, le 31 mai, le feu 215 faisait rage dans le même secteur. Ces deux incendies ont amené le déplacement d'une équipe de gestion des feux majeurs pour venir appuyer la région de l'Est. Il s'en est suivie une collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires de la sécurité civile en lien avec l'évacuation de certains secteurs de la ville et des nombreux enjeux qu'une telle situation occasionne. La ligne de foudre du 1^{er} juin a par la suite causé plusieurs incendies sur la Côte-Nord, principalement dans les secteurs de Labrieville et de Micoua. C'est dans ce dernier que les feux ont eu une incidence particulière sur les installations d'Hydro-Québec, de même que sur la route 389, le seul axe routier régional donnant accès à la portion Nord du territoire. Pour le combat de ces incendies, en plus des pompiers forestiers et combattants du Québec, l'organisation a pu bénéficier de l'aide des Forces armées canadiennes, des États-Unis ainsi que des provinces maritimes.



Plusieurs activités de prévention et de représentation ont également eu lieu dans la région, en débutant par le salon Expo-Nature de Rimouski, où la SOPFEU a tenu un kiosque. À cela s'est ajouté les visites et rencontres d'étudiants dans les domaines forestiers, qui se sont déroulées dans la plupart des régions administratives couvertes par la direction de l'Est.

Le comité de liaison et d'information des partenaires (CLIP) s'est également réuni au printemps et à l'automne et de fréquents liens ont été effectués tout au long de la saison, notamment lorsque des mesures préventives étaient en vigueur sur le territoire.

Malgré une saison record en nombre d'heures travaillées sur le terrain, le bilan régional en santé et sécurité au travail est fort positif. En effet, l'ensemble du personnel est retourné à la maison sans lésion ou atteinte permanente. Il y a eu six rencontres des comités de santé et sécurité au travail, des dizaines de gestes significatifs en SST ont été comptabilisés en plus des audits terrains qui ont eu lieu durant les opérations, ce qui reflète une culture régionale bien établie.



6 juin 2023
VISITE DU PREMIER MINISTRE À SEPT-ÎLES
©SOPFEU Isabelle G. | agente à la prévention et aux communications

Service des infrastructures

La saison exceptionnelle de 2023 aura entraîné des répercussions sur les différents projets d'infrastructures. À cet effet, plusieurs projets n'ont pas pu avancer selon les objectifs établis plus tôt. Cependant, plus de 1 800 000 \$ ont tout de même pu être investis dans 45 projets d'infrastructures ou de maintenance répartis sur tout le territoire.

1 800 000 \$
EN INVESTISSEMENT

45
PROJETS D'INFRASTRUCTURES

19
BÂTIMENTS INSPECTÉS

- » Tout d'abord, le bilan de l'état des bâtiments a commencé cet automne. Cette année, 19 des 96 bâtiments de l'organisation ont pu être inspectés. La liste des exigences et l'Indice de Vétusté Physique (IVP) qui en découle permettent une vision globale de nos infrastructures et par le fait même, une meilleure planification de leur entretien. D'ici trois ans, le portrait de l'ensemble des bâtiments sera complet.
- » Dans la région de l'Est, un nouveau système de traitement d'eau a été installé au campement de Manic-5. Ce dernier est aménagé dans un conteneur maritime, ce qui en a facilité la construction et l'installation, en plus d'en assurer la mobilité.
- » Dans la région du Centre, les travaux pour le remplacement de la tour de communication du barrage Gouin ont été finalisés. De plus, un chemin de contournement a pu être réalisé pour améliorer la sécurité dans l'environnement immédiat des installations de Chute-des-Passes.
- » Dans la région de l'Ouest, une unité de six chambres pour les opérations aériennes a été installée à Matagami pour pallier l'absence de service hôtelier. Des unités de campement ont été acquises pour les besoins de la nouvelle base de déploiement du site Chensagi, dont la mise en place est prévue en 2024. Les plans pour la réorganisation importante des bureaux de Maniwaki sont également finalisés. Ces travaux qui commenceront dès l'hiver 2023-2024 regrouperont l'administration, la base terrestre, les pompiers et une nouvelle grande salle de formation.
- » Enfin, l'ajout de ressources et les changements dans les opérations obligent la SOPFEU à repenser les espaces dans les différentes bases. De nombreuses réflexions ont été entreprises dans toutes les régions. Ces discussions permettent de mieux anticiper les besoins globaux de l'organisation, à moyen et long terme.



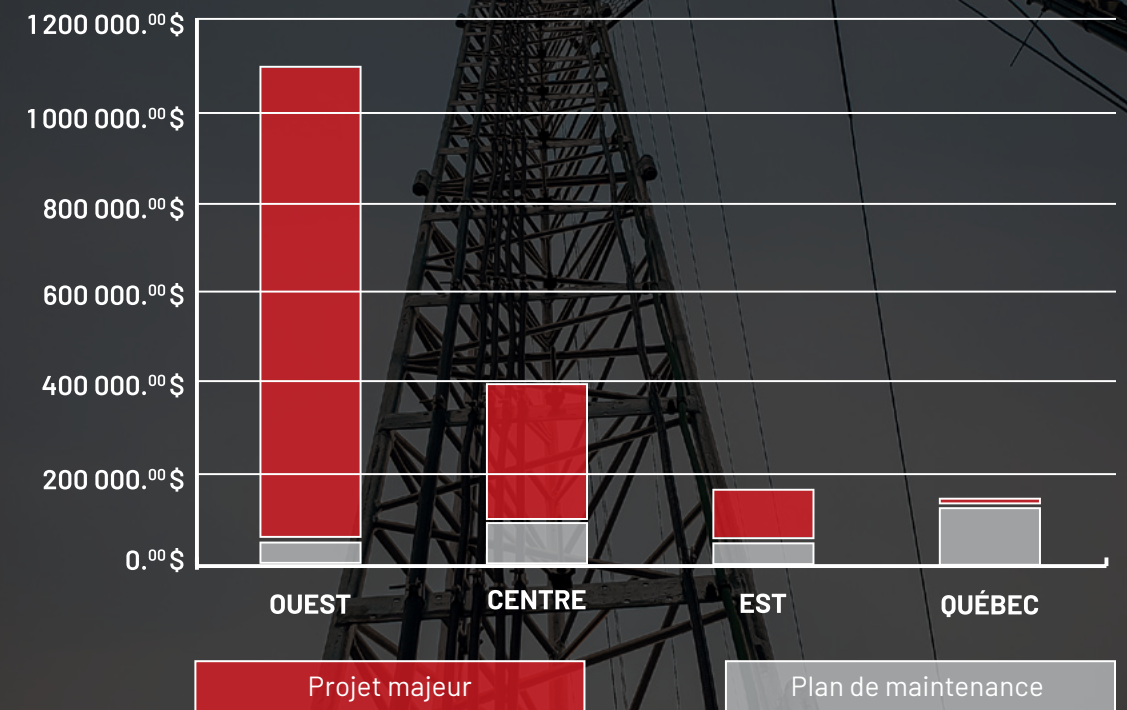
1
SIÈGE SOCIAL

3
DIRECTIONS RÉGIONALES

28
BASES D'OPÉRATIONS

115
DÉPÔTS DE MATÉRIEL

Répartition des montants par région



6 juin 2023
TRAVAUX POUR LE REMPLACEMENT DE LA TOUR DE COMMUNICATION DU BARRAGE GOUIN
©SOPFEU



Frédéric ANDRÉ, ing. f. | Directeur de la région du Centre

DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE

Direction régionale du Centre

La saison des opérations s'est avérée historique à tous les niveaux pour la région du Centre, particulièrement concernant les nombreux enjeux de sécurité civile. Parmi les incendies ayant suscité le plus d'attention et de ressources dans la région du Centre, notons les secteurs de Chapais, Rivière-Éternité et Ferland-et-Boilleau, qui ont dû procéder à l'évacuation de centaines de résidents à la fin du mois de mai. Après le passage dévastateur de la ligne de foudre du 1^{er} juin, le feu géant de Chibougamau a causé plusieurs fermetures de routes ainsi que l'évacuation des villes et communautés de Chibougamau, Oujé-Bougoumou et Mistissini, pour un total de près de 11 000 personnes évacuées. Les communications régulières avec les divers partenaires de l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC) ont assurément facilité le bon déroulement des opérations de chacun des organismes concernés.

| | | |
|--|---|--|
|  137 EMPLOYÉS RÉGULIERS ET SAISONNIERS |  228 INCENDIES DANS LA ZONE INTENSIVE |  457 817,4 ha BRÛLÉS DANS LA ZONE INTENSIVE |
|--|---|--|

Dans un contexte de débordement, la région du Centre a rapidement élargi son territoire afin d'épauler la Région de l'Ouest. Le Centre a donc pris temporairement la charge de plusieurs feux d'importance, dont le complexe de Radisson en Zone nordique, pendant près d'un mois et demi.

L'accueil de centaines de pompiers étrangers dans les rangs de la SOPFEU marque également la saison 2023, avec le passage de 100 pompiers espagnols et 343 pompiers français dans la région du Centre. Bien que les renforts étaient plus que bienvenus, la barrière de la langue et les méthodes de travail différentes ont générés leur lot de défis d'ouverture et d'inventivité. Le partage des expertises s'est avéré très enrichissant, en plus de permettre à l'organisation d'augmenter significativement sa capacité de gestion pendant cette période de crise.

Pour maintenir le contact avec les intervenants de l'industrie forestière, divers membres du personnel ont pris part aux conférences du CLIP. L'état de la situation et les plans de combat y étaient présentés quotidiennement, et les préoccupations de l'industrie y étaient discutées.

En ce qui concerne la santé et la sécurité du personnel, la mise en place de plans locaux et un fort volet de prévention en santé mentale, appuyé par diverses conférences, aura permis de traverser cette saison exceptionnelle « sans séquelle ni regret ».

En dernier lieu, l'équipe de la région du Centre a poursuivi cette année son plan d'action régional auprès des communautés des Premières nations, notamment en participant aux salons des métiers dédiés à Wemotaci et Trois-Rivières par la diffusion d'une formation à Manawan et par divers contacts auprès d'Obedjiwan.



10 juin 2023
ARRIVÉE ET ACCUEIL PILOTE DES POMPIERS FRANÇAIS AU COMPLEXE DE CHIBOUGAMAU
©SOPFEU Audrey M. | agente à la prévention et aux communications

Sylvain TREMBLAY, ing. f. | Conseiller stratégique
en télécommunication



CONSEILLER STRATÉGIQUE (service des télécommunications)

Conseiller stratégique

Télécommunications

Le Service des télécommunications a connu une année exceptionnelle et remplie de défis. Plusieurs remplacements d'équipements critiques au bon fonctionnement du réseau de la SOPFEU, tel que des panneaux solaires, des antennes et des batteries ont été effectués. Des réparations structurales sur plusieurs tours ont également été réalisées par des entrepreneurs spécialisés. Le projet majeur de remplacement de la tour du site du barrage Gouin a pour sa part été complété avec succès.

30
BASIS DE LA SOPFEU
DOTÉES D'ÉQUIPEMENT
DE TÉLÉCOMMUNICATION

84⁺⁶
SITES DE
TÉLÉCOMMUNICATION

2
TOURS MOBILES DE
TÉLÉCOMMUNICATION
(en location)

+589 (en location)
720
RADIOS MOBILES

2
ROULOTTES
DE TÉLÉCOMMUNICATION

32
ANTENNES INTERNET
STARLINK UTILISÉES

La modernisation des équipements s'est poursuivie avec l'ajout au réseau internet de six nouveaux sites de télécommunication. Ce branchement amélioré permet de surveiller les systèmes à distance et de faire des changements sur les paramètres de fonctionnement sans qu'un technicien s'y déplace physiquement. Près de 70 % des sites sont maintenant télésurveillés.

La saison exceptionnelle de 2023 a amené son lot d'expériences et de défis techniques. L'équipe de techniciens a déployé des efforts considérables afin d'assurer que les télécommunications radio et internet répondent aux besoins des usagers sur le terrain. De nombreux équipements ont été déployés, tel que :

- » Des tours télescopiques mobiles ;
- » Des répéteurs solaires héliportables ;
- » Près de 20 antennes de service internet satellitaire Starlink ;
- » Des passerelles radio dans des infrastructures de partenaires et entreprises en télécommunication ;
- » Une flotte de 600 radios et téléphones satellite.

Dans la poursuite de sa mission, le Service des télécommunications détient un plan directeur dans lequel sont présentées les orientations technologiques sur lesquelles le département doit concentrer ses efforts et ressources au cours des trois prochaines années.



Michel CHABOT | Directeur de la région de l'Ouest



DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUEST

Direction régionale de l'Ouest

La saison 2023 aura été particulièrement chargée pour la Direction régionale de l'Ouest, avec 348 feux sur le territoire de la région. Le CRL a été en niveau de préparation 2 ou plus pendant 88 jours, alors que la moyenne est de 39 jours.

L'équipe de l'Ouest a travaillé de concert avec les Organisations régionales de la sécurité civile (ORSC) de l'Outaouais, de la Mauricie ainsi que celle de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Cette collaboration soutenue a duré plusieurs mois puisque de mai à septembre, des incendies menaçaient de nombreuses municipalités, villes et communautés autochtones. Parmi celles-ci, rappelons :

- » L'incendie 281, d'une superficie de 10 543,5 ha, qui a causé l'évacuation de Normétal, de Saint-Lambert, du lac Pajegasque et de Val-Paradis ;
- » L'immense feu 344, d'une superficie de 481 991,4 ha, qui a causé l'évacuation de Lebel-sur-Quévillon et des environs ;
- » L'incendie 297 d'une superficie de 16 434,7 ha, qui a causé l'évacuation de Lac Simon, de Kitcisakik, et du secteur autour du lac Matchi-Manitou ;
- » L'incendie 350, d'une superficie de 416.8 ha, qui a causé l'évacuation de Clova ;
- » Sans oublier les nombreux incendies dans le secteur de la Baie-James, qui ont causé la fermeture de la route Billy-Diamond à maintes reprises en plus de causer certaines évacuations à Waskaganish, à Eastmain, à Wemindji, à Radisson, au Relais du KM 381 et dans certaines mines et installations hydroélectriques.

177
 EMPLOYÉS RÉGULIERS
 ET SAISONNIERS

231
 INCENDIES
 DANS LA ZONE INTENSIVE

117
 INCENDIES
 DANS LA ZONE NORDIQUE

842 898,3 ha
 BRÛLÉS DANS LA ZONE INTENSIVE

3 512 011,5 ha
 BRÛLÉS DANS LA ZONE NORDIQUE

Afin de répondre à cette charge inhabituelle de travail, plusieurs mesures exceptionnelles ont vu le jour cette année. Parmi celles-ci, notons la production de 1 147 prévisions météorologiques spécialisées, 104 prévisions de progression d'incendies, l'emprunt de 785 ressources de l'extérieur (incluant 5 équipes de gestion de feux majeurs), le retour temporaire de 49 anciens employés, 204 missions d'avions-citernes et plus de 200 kilomètres de lignes d'arrêt mécanisées.

Ces gigantesques accomplissements ont dû être supportés par une forte logistique. Plus de 1 000 réquisitions d'équipements et 3 300 commandes d'achat ont été placées aux entrepôts de Maniwaki et Val-d'Or, pour fournir huit différents complexes en simultanément. Un camp urbain a également

été installé à Val-d'Or et une cuisine de chantier à Lebel-sur-Quévillon. Cette dernière devait nourrir plus de 100 personnes quotidiennement. L'équipe a ajouté 70 véhicules à la flotte existante et a fait l'embauche de 19 infirmières et 18 agents de sécurité, en plus de louer 22 autobus et trois camions cubes, dont un qui a parcouru plus de 68 000 km en trois mois.

Malgré l'intensité des opérations cette saison, la santé et la sécurité demeurent une grande priorité pour l'organisation. Malheureusement, bien que la majorité des incidents ont été mineurs, un événement plus sérieux est survenu en juillet, avec des brûlures aux bras subies par un travailleur encerclé par les flammes. Une analyse approfondie de la situation a été menée pour éviter qu'une telle situation se reproduise.

Équipements et logistique

Le nouveau Service provincial des équipements et de la logistique, situé à Maniwaki, poursuit son travail d'implantation. Dans le contexte d'une saison hors du commun, le Service a effectué la location de 130 camions, l'achat de 454 paires de bottes, 792 paires de lunettes, 588 salopettes en Nomex et 818 casques de sécurité. L'arrivée de ressources internationales a également nécessité l'achat de plus de 400 ensembles d'équipement de camping. En ce qui concerne les équipements de combat, le Service a aussi géré un emprunt de matériel de suppression auprès des États-Unis. Il s'agit d'une première dans l'histoire de la SOPFEU.

130



LOCATIONS DE VÉHICULES

454



PAIRES DE BOTTES

792



PAIRES DE LUNETTES

588



SALOPETTES EN NOMEX

818



CASQUES DE SÉCURITÉ

400



ENSEMBLES DE CAMPING



15 juin 2023
FEU #281 - LAC PAJEGASQUE
©SOPFEU

185



VÉHICULES

800



MOTOPOMPES

20



DORTOIRS MOBILES

600 km



DE TUYAUX FORESTIERS

4



POSTES DE COMMANDEMENT

4



BLOCS SANITAIRES MOBILES



VALEURS

Santé et sécurité

Nous devons évoluer dans un environnement de travail sain et sécuritaire. Gestionnaires, employés et partenaires sont tous engagés dans le maintien de notre intégrité physique et psychologique. C'est une responsabilité individuelle et collective.

26 juin 2023
OFFICIER À LA SÉCURITÉ EN PATROUILLE SUR LA PORTION SUD DU FEU #334 DE BAIE-PENICOUANE
©SOPFEU Audrey M. Agente à la prévention et aux communications



Olivier LUNDQVIST, M. Sc. | Directeur des technologies de l'information

DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



Direction des technologies de l'information Météorologie

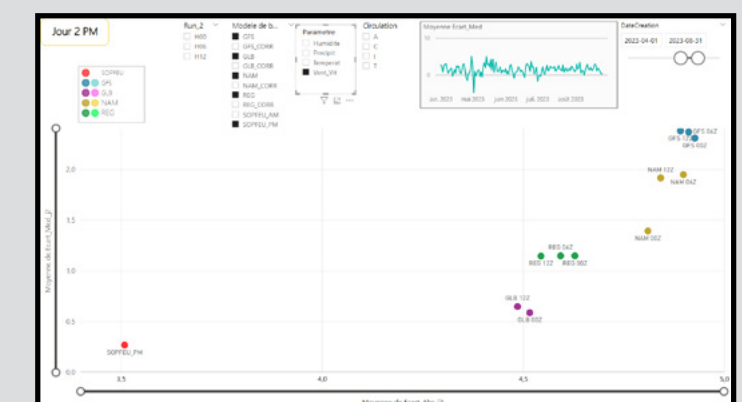
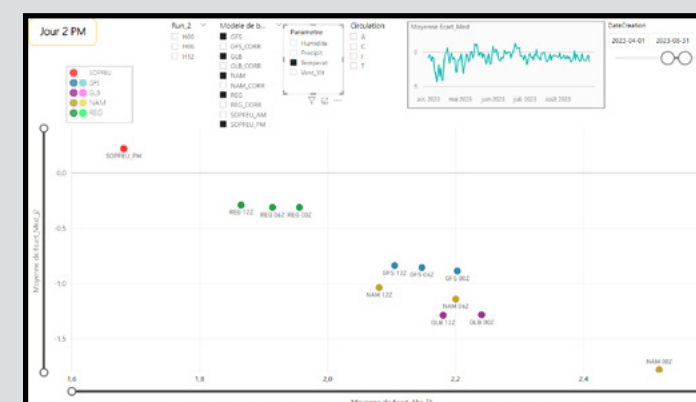
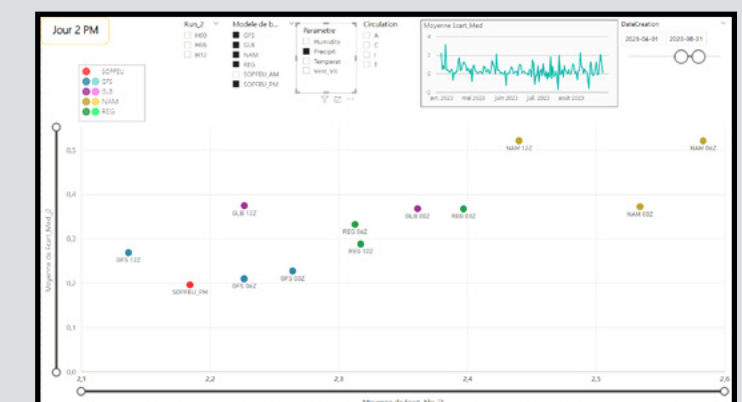
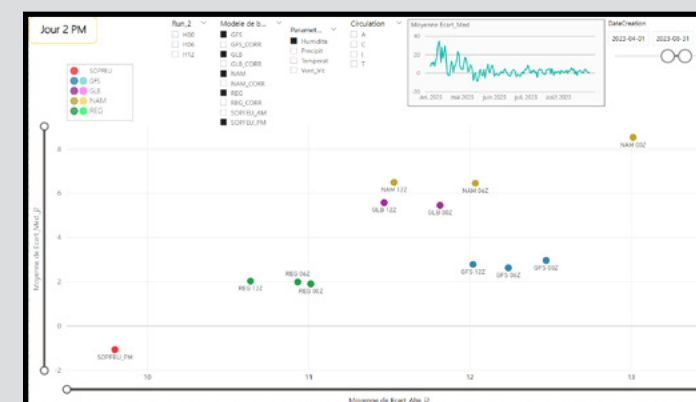
L'exceptionnelle saison 2023 aura fortement sollicité l'équipe de prévisionnistes. Au total, 1 866 prévisions spécialisées ont été produites entre le 28 mai et le 28 août, soit près de quatre fois le record de 2010. Parmi celles-ci, sept prévisions spécialisées ont été produites en tout début de saison pour appuyer les opérations de brûlage dirigé de Parcs Canada dans le Parc national de la Mauricie.

| | | | |
|---|---|--|---|
|  <p>1 866 PRÉVISIONS SPÉCIALISÉES</p> |  <p>194 STATIONS MÉTÉO 125 stations partenaires et 69 stations SOPFEU</p> |  <p>4⁺² (en location) STATIONS MÉTÉO PORTATIVES</p> |  <p>15 DÉTECTEURS DE Foudre</p> |
|---|---|--|---|

En support aux opérations sur le terrain, le Service de la météorologie de la SOPFEU a conclu une entente avec le Service canadien des forêts pour l'emprunt de deux stations météorologiques portatives, portant le nombre de stations disponibles à six.

La qualité de la prévision en 2023 est démontrée par les graphiques ci-dessous, qui mettent en relation les différents modèles de prévision et les mesures aux 194 stations météorologiques. L'axe des abscisses indique la moyenne des écarts absolus (l'erreur), alors que l'axe des ordonnées démontre la moyenne des écart médians (la surestimation

ou la sous-estimation). Le point rouge correspond à la performance de la prévision du météorologue de la SOPFEU alors que les autres points correspondent à la performance des différents modèles bruts qui servent de guide prévisionnel. Il va sans dire que les prévisionnistes visent une position aussi proche que possible du zéro et, surtout, plus favorable que les modèles bruts. Le constat est que le Service a clairement su relever le défi, pour trois des quatre paramètres. Seules les précipitations demeurent encore très difficiles à prévoir, tel que le démontre son deuxième rang en matière de performance.



Informatique

Malgré l'intensité de la dernière saison, le Service de l'informatique a su progresser dans plusieurs dossiers, et même en amorcer de nouveaux. Parmi les priorités, le premier plan directeur des technologies de l'information, accompagné d'un plan d'action, est en phase finale de rédaction et sera déposé en début d'année prochaine.



Afin d'appuyer les efforts de suppression d'une ampleur exceptionnelle, plus particulièrement auprès du personnel externe, plusieurs mandats se sont ajoutés aux tâches habituelles, tels que :

- » Achat et disponibilité d'équipements ;
- » Création de comptes MS-Office ;
- » Création d'accès publics au système d'information de la SOPFEU sur les incendies de forêt ;
- » Augmentation de la performance de certains serveurs afin d'assurer une bonne connectivité aux bases de données.

Pour augmenter la cybersécurité de l'organisation, l'authentification multifacteurs (MFA) a été instaurée pour l'ensemble du personnel régulier. Plusieurs tentatives d'hameçonnage ont eu lieu en 2023, toutefois sans conséquences graves.

En ce qui concerne l'équipe de développeurs, plusieurs projets ont pu être complétés, ou sont sur le point de l'être. Parmi ceux-ci :

- » La refonte du rapport final d'incendie (RFI) ;
- » La refonte des permis de brûlage et des demandes de travaux en forêt ;
- » La création d'un répertoire téléphonique informatisé, incluant une application mobile ;
- » La création d'un grand nombre de fichiers PowerBi pour un meilleur suivi situationnel.

Recherche et développement

Comme par les années passées, la SOPFEU continue de s'impliquer dans différents projets de recherche ou d'innovation :

» Tests de performance de détecteurs de fumée

Tels qu'annoncés en 2022, des tests de performance ont été effectués au courant de la saison 2023 sur deux sites distincts, soit la base militaire de Valcartier et la ville de Baie-Comeau. Ces tests, pour le bénéfice du ministère de la Défense nationale du Canada et de la Homeland Security des États-Unis, auront permis de déterminer la meilleure des deux technologies testées. La SOPFEU aura assuré la logistique et le support nécessaire pour le bon fonctionnement de ces tests sur le territoire de la ville de Baie-Comeau. Une partie des détecteurs restera en place pour 2024.

» Développement du système satellitaire « La mission GardeFeu » (WildFireSat)

La SOPFEU poursuit son rôle de consultant pour le développement du système satellitaire, entièrement dédié à la détection et au suivi du comportement des feux. La mise en opération du système est maintenant prévue pour 2029.

» Ballon stratosphérique de Lux Aérobot

La jeune firme québécoise Lux Aérobot a poursuivi les travaux de développement d'un ballon stratosphérique dont l'objectif est l'observation de la Terre, plus particulièrement la détection de feux. La SOPFEU s'engage à fournir un cadre permettant des tests au courant de la saison 2024.

» Organisme de recherche FPInnovations

Finalement, la SOPFEU est devenu membre de la section des feux de forêt de l'organisme de recherche FPInnovations. Ce nouveau rôle permettra à la SOPFEU d'influencer la recherche dans des thèmes variés en lien avec la gestion des incendies de végétation.

ISO 9001-2015

Compte tenu de la sévérité de la saison, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) responsable d'auditer la certification ISO 9001: 2015 a convenu avec la SOPFEU de reporter en avril 2024 l'audit de certification planifié initialement durant la saison 2023. La durée du certificat qui prenait échéance à la fin du mois d'octobre 2023 a par le fait même été prolongée jusqu'à la fin d'avril 2024.



15 juillet 2023
PRÉPOSÉE AUX COMMUNICATIONS QUI TRAVAILLE À L'AIDE DE GÉOFEUX, UN LOGICIEL CONÇU À L'INTERNE PAR LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE
©SOPFEU Audrey M. Lagente à la prévention et aux communications



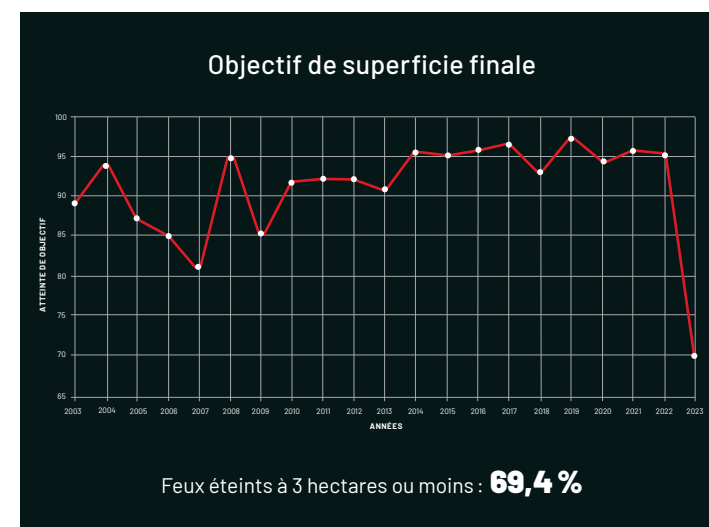
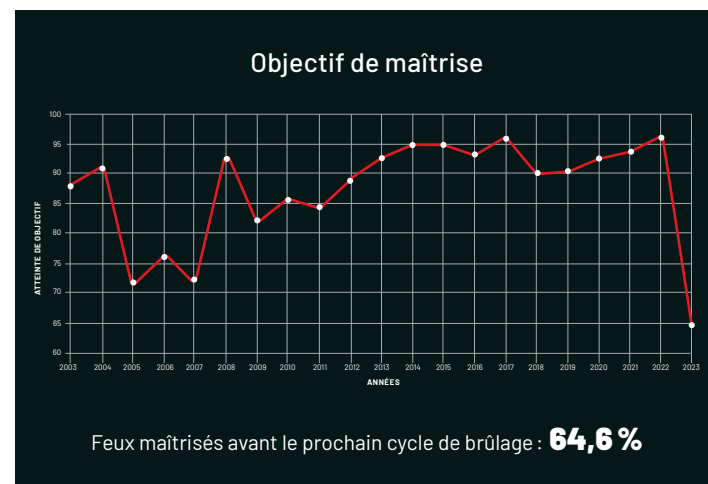
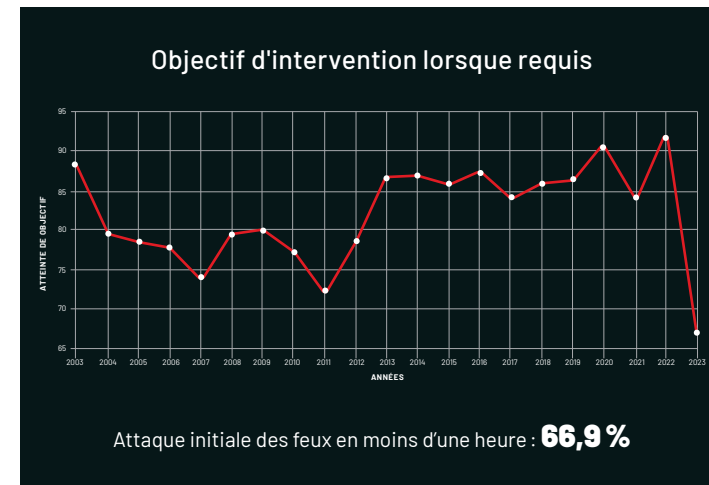
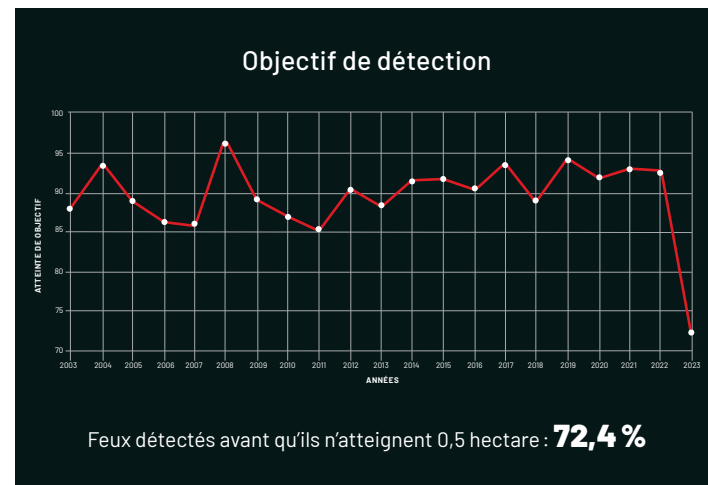
9 juin 2023
FEU #334 - BAIE-PENICOUJANNE
©SOPFEU Philippe R. l'officier à la sécurité

Performance organisationnelle

La performance des processus gérée sous un Système de management intégré (SMI) normé ISO 9001: 2015 a gagné en maturité depuis une vingtaine d'années. L'approche par processus et par gestion des risques menant à bien la prestation sécuritaire et environnementale de services qualité, liée à la mission et à la vision de la SOPFEU, y intègre l'ensemble des activités opérationnelles et de soutien jugées critiques. Orchestrée par la Direction générale adjointe (DGA), la mise en œuvre de la stratégie et de la performance du SMQ demeure sous la responsabilité de l'équipe de direction.

La performance des processus opérationnels critiques en saison de protection est mesurée et surveillée par différents indicateurs, en audit interne, et par l'analyse de risque entourant l'adéquation des ressources ainsi qu'une analyse des feux qui sont considérés non-conformes sur le plan des objectifs opérationnels.

La dernière saison se caractérise par un important dépassement de la capacité opérationnelle de l'organisation, qui a mené à la priorisation des incendies à combattre. Avec près d'une trentaine de communautés menacées par les flammes ou la fumée dense, plusieurs incendies sont par conséquent demeurés sous observation sans être combattus selon la séquence standardisée des processus établis. Des dérogations aux standards opérationnels habituels ont ainsi été acceptées et appliquées par manque de ressources de combat, sans toutefois affecter la santé et sécurité des travailleurs. Par ailleurs, cette situation exceptionnelle aura eu un effet sur les résultats entourant les objectifs opérationnels dans la zone de protection intensive.



VALEURS

Esprit d'équipe

Nous valorisons la réussite collective. Nous démontrons de l'ouverture et de l'écoute pour accueillir les idées et opinions des autres. Nous nous rallions aux décisions prises par l'équipe et nous nous engageons dans la réussite de celles-ci. Nous sommes empreints d'un esprit de collaboration, car chaque membre de l'équipe joue un rôle important.

18 mai 2023
FORMATION DE COMBATTANT QUALIFIÉ NATIONAL À DUCHESNAY
©SOPFEU Audrey M. I agente à la prévention et aux communications



Manon PELLETIER, CPA | Directrice des services financiers

DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS

**Direction des services financiers
 Faits marquants de l'année financière 2023**

Une année inédite pour la société

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a enregistré un surplus d'opérations de 20 115 459 \$ en 2023, comparativement au déficit de - 8 898 430 \$ enregistré en 2022. Ce surplus s'explique par une saison 2023 d'activités de suppression intense sur tout le Québec, dont la Zone nordique.

La cotisation de base est demeurée fixe à 45 818 684 \$ et la cotisation de suppression en zone intensive et tampon s'est élevée à 167 498 147 \$ en 2023 comparativement à 26 546 372 \$ l'année précédente. Les charges de suppression se sont élevées à 169 155 725 \$ pour la saison comparativement à 26 481 432 \$ en 2022.

Les revenus générés par les ententes liées à la mission pour l'extinction des feux dans la Zone nordique et les missions hors Québec en Alberta et aux Territoires du Nord-Ouest sont de 46 816 129 \$ (5 695 198 \$ en 2022), du jamais vu dans l'histoire de la SOPFEU ! Les dépenses liées à la prestation de ces services se sont élevées à 41 545 191 \$ (5 312 826 \$ en 2022) contribuant à un surplus des revenus sur les charges de 5 270 938 \$.

Au 31 décembre, les créances à recevoir se chiffrent à plus de 55 millions de dollars (6.5 M\$ en 2022) et les comptes à payer à 30.4 millions de dollars (5.1 M\$ en 2022). Ces sommes sont reliées au cours normal des affaires de l'organisation et du niveau extraordinaire d'activités de suppression de la saison 2023.

+29 013 889 \$
20 115 459 \$
 SURPLUS D'OPÉRATIONS

+52 189 \$
2 993 260 \$
 D'INVESTISSEMENT
 DANS LES INFRASTRUCTURES

39 242 786 \$
 ACTIF NET DE LA SOCIÉTÉ

+142 674 293 \$
169 155 725 \$
 CHARGES DE SUPPRESSION

42 000 000 \$
 SUBVENTION ACCORDÉ POUR
 LA MODERNISATION DES CL-415

Augmentation des trop-perçus du Service aérien gouvernemental (SAG)

Les trop-perçus du SAG s'expliquent par les résultats réels de l'année par rapport à son budget dont 90 % de l'excédent ou du déficit sont remis ou facturés à la SOPFEU.

Les trop-perçus du SAG constatés pour l'année 2023 s'élèvent à 5 578 437 \$, soit 5 345 762 \$ de plus que l'année dernière. Ces trop-perçus s'expliquent principalement par la hausse du nombre d'heures de vol des avions-citernes de la saison 2023 et des missions hors Québec faites en Alberta et à Los Angeles.

Subventions pour la modernisation de l'avionique des avions-citernes CL-415

En mars 2019, le MRNF a accordé une subvention prolongée de 42 000 000 \$ à la SOPFEU pour la modernisation des tableaux de bord des avions-citernes CL-415. Le solde des fonds est investi dans un compte à rendement bonifié ainsi que dans différents certificats de placements garantis, dont l'échéance est arrimée avec l'échéance des décaissements prévus pour les travaux.

Les travaux ont été suspendus en 2023 pour des raisons liées à la certification et un nouveau calendrier nous sera soumis en 2024 par le SAG. Par conséquent, la livraison du

projet sera retardée et des mesures de mitigation sont mises en place par la SOPFEU pour maintenir la capacité d'intervention selon les normes opérationnelles. La convention de financement a ainsi été amendée pour reporter l'échéance de mars 2024 à mars 2028.

Le solde de la subvention reportée à la fin de l'exercice est de 28 424 524 \$ et les revenus d'intérêts gagnés depuis sa réception totalisent 3 153 041 \$ et sont ajoutés aux placements réservés.

Investissement dans les infrastructures et les immobilisations

Dans l'année 2023, la société a fait des investissements en immobilisations au montant de 2 993 260 \$ (2 941 071 \$ en 2022).

Régime de retraite

Le passif au titre des prestations définies a diminué de 3 528 841 \$ dans la dernière année, le montant présenté comme passif au titre des prestations définies est de 5 790 535 \$ en 2023 (passif au titre des prestations définies en 2022 de 9 319 376 \$).

Selon le rapport de comptabilisation qui est fondé sur l'extrapolation de la dernière évaluation actuarielle effectuée en date du 31 décembre 2021, l'actif du Régime était inférieur à son passif actuariel au 31 décembre 2023, mais en amélioration par rapport à l'exercice précédent. Ce changement de position découle principalement de l'amélioration des rendements des marchés au cours de l'année 2023, du maintien des taux d'intérêt et de la cotisation volontaire de 660 600 \$ versée (666 466 \$ en 2022).

Actif net

L'actif net de la société s'élève à 39 242 786 \$ au 31 décembre 2023 en amélioration de 23 674 395 \$ par rapport à l'année précédente notamment par l'apport du surplus de 20 115 459 \$ de l'année et de la réduction du passif au titre des prestations définies.

Progiciel de gestion intégré

Le choix d'un nouveau progiciel a été déterminé, ainsi que le choix du partenaire qui travaillera à l'intégration de la solution. Les travaux de planification et de conceptualisation ont débuté à l'automne après la saison des opérations. Les travaux se poursuivront en 2024 et le calendrier vise une migration vers le nouveau système financier au premier trimestre 2025.

En terminant

L'année 2023 aura marqué toute l'organisation et ses partenaires. Les services financiers de la SOPFEU ont tout mis en œuvre pour répondre au volume colossal des transactions financières tout en s'assurant de la conformité du traitement aux politiques et procédures et ainsi répondre aux attentes de nos partenaires et fournisseurs.

Les pages suivantes présentent le rapport de l'auditeur indépendant ainsi que les états financiers audités pour l'année 2023.

VALEURS

Audace

Nous accomplissons notre mission avec courage et leadership. Nous présentons une attitude positive face au changement et démontrons de l'agilité pour saisir les opportunités qui s'offrent à nous. Nous faisons preuve de créativité et d'innovation afin de toujours demeurer une organisation performante.





ÉTATS FINANCIERS

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

États financiers
Au 31 décembre 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 7 mars 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A125052

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

| | 2023 | 2022 |
|---|----------------------|-----------------------|
| PRODUITS | | |
| Cotisations des membres (annexe A) | 213 316 831 \$ | 72 365 056 \$ |
| Facturation à des tiers - ententes liées à la mission (annexe B) | 46 816 129 | 5 695 198 |
| Facturation à des tiers - suppression de la zone intensive et tampon | 2 008 244 | 27 595 |
| Facturation à des tiers - suppression de la zone nordique | 432 029 | - |
| Trop-perçus du Service aérien gouvernemental | 5 578 437 | 232 675 |
| Subvention pour la modernisation de l'avionique des CL-415 | - | 8 015 853 |
| Revenus d'atténuation des risques | 398 204 | - |
| Autres produits | 2 443 740 | 1 520 588 |
| | 270 993 614 | 87 856 965 |
| CHARGES ÉMANANT DU BUDGET D'OPÉRATIONS | | |
| Prévention et information (annexe C) | 1 315 408 | 759 792 |
| Présuppression (annexe D) | 53 280 085 | 57 318 227 |
| Détection (annexe E) | 3 594 463 | 3 096 851 |
| Administration (annexe F) | 9 016 534 | 6 829 264 |
| | 67 206 490 | 68 004 134 |
| CHARGES IMPUTÉES À LA SUPPRESSION ET À LA PRESTATION D'AUTRES SERVICES LIÉS À LA MISSION | (27 029 251) | (3 042 997) |
| | 40 177 239 | 64 961 137 |
| CHARGES DE SUPPRESSION (annexe G) | 169 155 725 | 26 481 432 |
| CHARGES LIÉES À LA PRESTATION D'AUTRES SERVICES LIÉS À LA MISSION (annexe H) | 41 545 191 | 5 312 826 |
| | 250 878 155 | 96 755 395 |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 20 115 459 \$ | (8 898 430) \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

| | Investi en immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | Fonds affecté à des projets stratégiques (note 12) | Non affecté | Total | Total |
|--|--|--|----------------------|----------------------|----------------------|
| SOLDE, début de l'exercice | 15 193 672 \$ | 4 566 715 \$ | (4 191 996) \$ | 15 568 391 \$ | 35 821 086 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (1 825 930) | 214 313 | 21 727 076 | 20 115 459 | (8 898 430) |
| Investissement en immobilisations corporelles, net de la dette à long terme et des obligations découlant de contrats de location-acquisition | 2 411 375 | - | (2 411 375) | - | - |
| Réévaluation et autres éléments relatifs au régime à prestations définies | - | - | 3 558 936 | 3 558 936 | (11 354 265) |
| SOLDE, fin de l'exercice | 15 779 117 \$ | 4 781 028 \$ | 18 682 641 \$ | 39 242 786 \$ | 15 568 391 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)



| BILAN | | |
|--|-----------------------|---------------|
| Au 31 décembre | 2023 | 2022 |
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse | 2 740 270 \$ | 7 171 785 \$ |
| Créances (note 3) | 55 153 069 | 6 539 505 |
| Stocks | 1 716 073 | 1 081 378 |
| Frais payés d'avance | 47 065 | 9 430 |
| | 59 656 477 | 14 802 098 |
| ENCAISSE ET PLACEMENTS RÉSERVÉS (note 4) | 28 424 524 | 27 205 462 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 5) | 18 701 972 | 17 615 778 |
| | 106 782 973 \$ | 59 623 338 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

| BILAN (suite) | | |
|---|-----------------------|---------------|
| Au 31 décembre | 2023 | 2022 |
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs (note 7) | 30 402 273 \$ | 5 108 003 \$ |
| Frais courus au Service aérien gouvernemental | - | 4 611 055 |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 8) | 905 731 | 747 111 |
| Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9) | 9 479 | 9 003 |
| | 31 317 483 | 10 475 172 |
| OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 8) | 2 000 209 | 1 649 077 |
| DETTE À LONG TERME (note 9) | 7 436 | 16 915 |
| SUBVENTION REPORTÉE (note 10) | 28 424 524 | 22 594 407 |
| PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES (note 11) | 5 790 535 | 9 319 376 |
| | 67 540 187 | 44 054 947 |
| ACTIF NET | | |
| Investi en immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | 15 779 117 | 15 193 672 |
| Fonds affecté à des projets stratégiques | 4 781 028 | 4 566 715 |
| Non affecté | 18 682 641 | (4 191 996) |
| | 39 242 786 | 15 568 391 |
| | 106 782 973 \$ | 59 623 338 \$ |

ENGAGEMENTS (note 13)

Pour le conseil d'administration :

 administrateur
 administrateur

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|--------------------|---------------------|
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 20 115 459 \$ | (8 898 430) \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 828 566 | 1 722 029 |
| Amortissement de la subvention reportée | - | (8 015 853) |
| Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles | (2 636) | 12 803 |
| Écart entre la charge de retraite et les cotisations versées | 30 095 | (637 395) |
| | 21 971 484 | (15 816 846) |
| Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement | | |
| Créances | (48 613 564) | 12 967 078 |
| Avance au Service aérien gouvernemental | - | 2 625 949 |
| Stocks | (634 695) | (209 078) |
| Frais payés d'avance | (37 635) | 179 837 |
| Créditeurs | 25 256 677 | 414 214 |
| Frais courus au Service aérien gouvernemental | - | 4 611 055 |
| | (2 057 733) | 4 772 209 |

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

| | | |
|---|--------------------|--------------------|
| Décaissement de placements réservés | - | 778 849 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (1 596 164) | (2 325 043) |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles | 81 136 | 27 239 |
| | (1 515 028) | (1 518 955) |

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

| | | |
|---|------------------|------------------|
| Remboursement de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition | (849 751) | (775 062) |
| Remboursement de la dette à long terme | (9 003) | (8 552) |
| | (858 754) | (783 614) |

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| | | |
|--|--------------------|------------------|
| | (4 431 515) | 2 469 640 |
|--|--------------------|------------------|

| | | |
|-------------------------------|------------------|------------------|
| ENCAISSE, début de l'exercice | 7 171 785 | 4 702 145 |
|-------------------------------|------------------|------------------|

| | | |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| ENCAISSE, fin de l'exercice | 2 740 270 \$ | 7 171 785 \$ |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|

ACTIVITÉS N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| | | |
|--|--------------|--------------|
| Acquisition d'immobilisations corporelles au moyen de contrats de location-acquisition | 1 359 503 \$ | 400 796 \$ |
| Acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs | 90 245 \$ | 52 652 \$ |
| Variation du dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles | - \$ | (162 580) \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme mission de protéger la forêt, les communautés et les infrastructures stratégiques contre les incendies de végétation, tout en assurant la pérennité du milieu forestier. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur l'amortissement de la subvention reportée pour la modernisation de l'avionique des CL-415, l'évaluation du compte à recevoir ou du compte fournisseur du Service aérien gouvernemental, de la provision pour créances douteuses, de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition ainsi que du passif au titre des prestations définies.

Comptabilisation des produits

Apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Cotisations

Les produits de cotisations sont comptabilisés sur la période couverte par la cotisation, soit au moment où les charges afférentes sont engagées.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Facturations à des tiers

Les produits afférents à la facturation à des tiers via des ententes liées à la mission sont comptabilisés au moment où les charges afférentes sont engagées. Ils représentent les produits liés à des ententes de protection du territoire, à la réalisation de plans de surveillance, aux honoraires de consultation en regard de la protection des forêts et à l'aide au combat des incendies de forêt hors province, aux travaux de suppression de la zone nordique ainsi qu'à la conclusion d'ententes d'appui à la communauté.

Les produits afférents à la facturation à des tiers en regard de travaux de suppression de la zone intensive et tampon sont comptabilisés au moment où les charges afférentes sont engagées. Ils représentent les produits liés à la facturation de coûts de suppression à des non-membres.

Trop-perçus du Service aérien gouvernemental

Les produits afférents aux résultats du Service aérien gouvernemental (SAG) représentent l'ajustement entre les dépenses budgétées et celles réellement encourues par le SAG, net des revenus de prêts d'avions-citernes hors Québec.

Revenus d'atténuation des risques

Les produits sont comptabilisés au moment où les charges afférentes sont engagées.

Autres produits

Les autres produits comprennent notamment les revenus de location de sites de télécommunications, les revenus provenant de la vente de services météo à des tierces organisations, les revenus d'intérêts et les autres produits générés par l'Organisme. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux d'intérêt effectif tandis que les autres produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Composition des charges

Les charges de prévention et information représentent les coûts encourus par l'Organisme en vue de réduire le nombre d'incendies de forêt causés par les activités humaines, notamment les charges salariales liées à la sensibilisation et à l'éducation des membres et du public.

Les charges de présuppression représentent les coûts encourus par l'Organisme pour se préparer à intervenir efficacement au combat des incendies de forêt, notamment les charges liées aux salaires du personnel associé aux opérations et aux services (télécommunications, informatique, météo, etc.), les charges liées aux infrastructures ainsi que les charges liées aux avions-citernes, aux aéronefs d'aéropointage et aux hélicoptères sous contrat.

Les charges de détection représentent les coûts encourus par l'Organisme pour la détection des feux de forêt, notamment les charges liées à la location des avions de détection et les charges salariales du personnel affecté à ces tâches.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Composition des charges

Les charges d'administration représentent tous les autres coûts de l'Organisme nécessaires pour en assurer son fonctionnement, notamment les coûts encourus par la direction des services financiers, par la direction des ressources humaines, par la direction générale, par les directions de base, ainsi que pour les services d'informatique de gestion.

Les charges de suppression représentent les coûts encourus par l'Organisme pouvant être directement imputés à l'extinction des incendies de forêt, notamment les charges liées à la location des aéronefs et aux salaires du personnel affecté au combat des incendies. En l'absence d'incendie, certains de ces coûts seront par ailleurs comptabilisés dans les charges de présuppression.

Les charges liées à la prestation d'autres services liés à la mission représentent les charges liées à la protection du territoire, à la réalisation de plans de surveillance, aux honoraires de consultation en regard de la protection des forêts, à l'aide au combat des incendies de forêt hors province et à l'extinction des incendies de forêt de la zone nordique. Ces charges incluent également le coût des services rendus à la communauté.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks sont constitués des barils, des carburants et des retardants. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la formule du coût moyen.

Le montant des stocks comptabilisés en charges à l'état des résultats totalise 3 727 613 \$ (2022 - 256 064 \$).

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, diminués des frais accessoires qu'ils renferment.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes, et les durées ou les taux suivants :

| | Méthodes d'amortissement | Durées ou taux |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Immobilisations corporelles | | |
| Immeubles, unités mobiles et tours | solde décroissant | 4 % |
| Immeubles sur terrains loués | linéaire | durée résiduelle du bail |
| Améliorations locatives | linéaire | durée résiduelle du bail |
| Équipement de communication | solde décroissant | 20 % |
| Équipement de suppression | solde décroissant | 20 % |
| Équipement informatique | solde décroissant | 30 % |
| Matériel roulant | solde décroissant | 10 % |
| Mobilier de bureau | solde décroissant | 20 % |
| Pistes d'atterrissage | solde décroissant | 4 % |
| Autres infrastructures | solde décroissant | 4 % |
| Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | | |
| Immeuble | solde décroissant | 4 % |
| Équipement de suppression | solde décroissant | 20 % |
| Matériel roulant | linéaire | 10 ans |

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à prestations définies

L'Organisme offre à certains de ses employés un régime de retraite à prestations définies.

L'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture est déterminée en ayant recours à une extrapolation de la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation.

Régime de retraite à prestations définies

Le solde net de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime (ajustée, s'il y a lieu, de la provision pour moins-value) est comptabilisé au bilan. Le coût du régime pour l'exercice, composé du coût des services rendus au cours de l'exercice et du coût financier, est comptabilisé aux résultats. Les réévaluations et autres éléments sont comptabilisés directement à l'actif net.

Régime de retraite à cotisations définies

L'Organisme offre à certains de ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et du découvert bancaire.

3. CRÉANCES

| | 2023 | 2022 |
|--|---------------|--------------|
| Cotisations et autres comptes à recevoir | 55 298 739 \$ | 5 792 306 \$ |
| Provision pour créances douteuses | 145 670 | 145 670 |
| | 55 153 069 | 5 646 636 |
| Taxes à la consommation | - | 892 869 |
| | 55 153 069 \$ | 6 539 505 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

4. ENCAISSE ET PLACEMENTS RÉSERVÉS

L'Organisme dispose d'un montant de trésorerie dont l'utilisation est grevée d'une affectation externe, plus amplement décrite à la note 10.

| | 2023 | 2022 |
|---|----------------------|---------------|
| SOLDE , début de l'exercice | 27 205 462 \$ | 27 450 914 \$ |
| Intérêts réinvestis | 585 144 | 533 397 |
| Investissements nets des dépôts encaissés | 633 918 | (778 849) |
| SOLDE , fin de l'exercice | 28 424 524 \$ | 27 205 462 \$ |
| | 2023 | 2022 |
| Dépôt à terme Banque Nationale du Canada, portant intérêt au taux de 4,71 %, échéant en octobre 2024 | 1 674 513 \$ | 1 674 513 \$ |
| Dépôt à terme Banque royale du Canada, portant intérêt au taux de 5,2 %, échéant en décembre 2024 | 2 074 888 | 2 074 888 |
| Dépôt à terme Banque royale du Canada, portant intérêt au taux de 5,45 %, échéant en décembre 2024 | 1 308 000 | - |
| Dépôt à terme Banque de Montréal, portant intérêt au taux de 5,45 %, échéant en décembre 2024 | 1 308 000 | - |
| Dépôt à terme Banque royale du Canada, portant intérêt au taux de 5,5 %, échéant en juin 2025 | 1 500 000 | - |
| Dépôt à terme Banque de Montréal, portant intérêt au taux de 5,5 %, échéant en juin 2025 | 1 500 000 | - |
| Dépôt à terme Banque royale du Canada, portant intérêt au taux de 5,55 %, échéant en août 2025 | 6 855 000 | - |
| Dépôt à terme Banque royale du Canada, portant intérêt au taux de 4,72 %, échéant en octobre 2025 | 1 674 513 | 1 674 513 |
| Dépôt à terme Banque Nationale du Canada, portant intérêt au taux de 5,15 %, échéant en décembre 2025 | 2 500 000 | - |
| Dépôts à terme échus au cours de l'exercice | - | 14 287 618 |
| | 20 394 914 | 19 711 532 |
| Encaisse et intérêts à recevoir | 8 029 610 | 7 493 930 |
| | 28 424 524 \$ | 27 205 462 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

| | 2023 | | 2022 | |
|--|----------------------|------------------------------|----------------------|-----------------|
| | Coût | Amortis- sement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | 609 942 \$ | - | 609 942 \$ | 589 247 \$ |
| Immeubles, unités mobiles et tours | 13 545 955 | 5 632 183 | 7 913 772 | 7 353 321 |
| Immeubles sur terrains loués | 7 005 254 | 6 507 187 | 498 067 | 586 987 |
| Améliorations locatives | 369 254 | 43 576 | 325 678 | 344 141 |
| Équipement de communication | 5 641 158 | 4 391 610 | 1 249 548 | 1 318 384 |
| Équipement de suppression | 6 160 025 | 4 817 601 | 1 342 424 | 1 411 955 |
| Équipement informatique | 1 567 249 | 1 322 821 | 244 428 | 281 542 |
| Matériel roulant | 431 123 | 338 376 | 92 747 | 81 704 |
| Mobilier de bureau | 984 525 | 758 313 | 226 212 | 221 675 |
| Pistes d'atterrissage | 3 033 818 | 1 588 906 | 1 444 912 | 1 505 117 |
| Autres infrastructures | 100 173 | 28 259 | 71 914 | 74 910 |
| | 39 448 476 | 25 428 832 | 14 019 644 | 13 768 983 |
| Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | | | | |
| Immeuble | 650 000 | 130 607 | 519 393 | 541 034 |
| Équipement de suppression | 80 000 | 56 407 | 23 593 | 29 491 |
| Matériel roulant | 6 506 294 | 2 366 952 | 4 139 342 | 3 276 270 |
| | 46 684 770 \$ | 27 982 798 \$ | 18 701 972 \$ | 17 615 778 \$ |

Au cours de l'exercice, dans le cadre de son programme régulier de remplacement et d'amélioration de ses immobilisations corporelles, l'Organisme a cédé et radié du mobilier de bureau, des immeubles, unités mobiles et tours, de l'équipement de suppression, de l'équipement de communication, de l'équipement informatique et du matériel roulant.

6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 3 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel, garantie par l'universalité des créances présentes et futures pour un montant de 20 000 000 \$. La facilité de crédit est renégociable annuellement.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

7. CRÉDITEURS

| | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Comptes fournisseurs | 3 502 177 \$ | 235 862 \$ |
| Frais courus | 17 988 782 | 1 520 351 |
| Salaires et vacances courus | 4 874 968 | 3 336 254 |
| Sommes à remettre à l'État | | |
| Retenues à la source et contributions | 20 049 | 15 536 |
| Taxes à la consommation | 4 016 297 | - |
| | 30 402 273 \$ | 5 108 003 \$ |

8. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

| | 2023 | 2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Obligations relatives à la location de matériel roulant, taux variant de 3,03 % à 6,98 %, remboursables par versements mensuels moyens totalisant 48 321 \$ incluant les intérêts, échéant entre mars 2024 et décembre 2028 | 2 560 162 \$ | 1 977 417 \$ |
| Obligation relative à la location d'un immeuble et d'équipement de suppression, 4,08 %, remboursable jusqu'en mars 2028 par versements mensuels de 7 394 \$ incluant les intérêts* | 345 778 | 418 771 |
| | 2 905 940 | 2 396 188 |
| Portion échéant au cours du prochain exercice | 905 731 | 747 111 |
| | 2 000 209 \$ | 1 649 077 \$ |

* L'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition est soumise à la garantie décrite à la note 6.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

8. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

Les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-acquisition à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

| | |
|----------|---------------------|
| 2024 - | 1 037 781 \$ |
| 2025 - | 833 391 |
| 2026 - | 698 180 |
| 2027 - | 445 641 |
| 2028 - | 201 924 |
| | 3 216 917 |
| Intérêts | 310 977 |
| | 2 905 940 \$ |

9. DETTE À LONG TERME

| | 2023 | 2022 |
|--|-----------------|------------------|
| Emprunt, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 34 323 \$, remboursable par versements mensuels de 844 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,16 %, échéant en septembre 2025 | 16 915 \$ | 25 918 \$ |
| Portion échéant au cours du prochain exercice | 9 479 | 9 003 |
| | 7 436 \$ | 16 915 \$ |

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

| | |
|--------|----------|
| 2024 - | 9 479 \$ |
| 2025 - | 7 436 \$ |

10. SUBVENTION REPORTÉE

La subvention reportée représente des ressources non dépensées qui, en vertu d'une affectation externe, sont destinées au financement de la modernisation et du remplacement des composantes avioniques du tableau de bord des avions-citernes CL-415. Les revenus d'intérêts générés par la subvention encaissée sont grevés d'une affectation externe et sont destinés à couvrir les charges admissibles qui surviendront au cours des exercices subséquents. Tout montant non utilisé de la subvention octroyée à l'échéance de la convention le 31 mars 2028, y compris les intérêts, devra être remboursé au ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

10. SUBVENTION REPORTÉE (suite)

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

| | 2023 | 2022 |
|--|----------------------|---------------|
| SOLDE , début de l'exercice | 22 594 407 \$ | 30 076 863 \$ |
| Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice | - | (8 015 853) |
| Intérêts réinvestis | 1 219 062 | 533 397 |
| Reclassement du frais couru au Service aérien gouvernemental de 2022 | 4 611 055 | - |
| SOLDE , fin de l'exercice | 28 424 524 \$ | 22 594 407 \$ |

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description du régime d'avantages sociaux

L'Organisme a un régime capitalisé qui garantit à certains employés le paiement de prestations de retraite. Les prestations de retraite annuelles sont calculées à raison de 1,4 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires annuels consécutifs, jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles au cours des cinq dernières années de cotisations plus 1,9 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires annuels consécutifs en excédant la moyenne du maximum des gains admissibles par année de service reconnue, le tout multiplié par le nombre d'années de service crédité depuis le 1er janvier 1992. Les crédits de rente accumulés avant le 1er janvier 1992 sont ajoutés aux prestations de retraite annuelles.

En plus de ces prestations de retraite annuelles, le régime inclut une prestation annuelle de rattachement égale à 15 \$ pour chaque mois de service crédité après le 31 décembre 1991 et les crédits accumulés avant cette date jusqu'à concurrence d'une rente annuelle de 5 400 \$. Cette prestation est payable à compter du moment où l'employé participant reçoit ou aurait pu recevoir une prestation de retraite annuelle sans réduction de sa rente, et se termine à 65 ans.

L'Organisme évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2021. Le montant de l'obligation au titre des prestations définies présenté aux états financiers est déterminé en fonction d'une extrapolation des résultats de cette évaluation en utilisant les flux monétaires réels de l'année 2023.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Situation du régime de retraite

| | 2023 | 2022 |
|--|-----------------------|----------------|
| Juste valeur des actifs du régime | 67 559 328 \$ | 61 732 427 \$ |
| Obligation au titre des prestations définies | 73 349 863 | 71 051 803 |
| Passif au titre des prestations définies | (5 790 535) \$ | (9 319 376) \$ |

Selon la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la cotisation d'équilibre inclut une provision de stabilisation, selon l'approche de capitalisation de la dernière évaluation actuarielle complète.

À la suite de l'évaluation complète du 31 décembre 2021, aucune cotisation d'équilibre minimale annuelle n'est exigée. La cotisation d'équilibre minimale sera revue lors de l'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2024. Cependant, une cotisation volontaire de 660 600 \$ a été versée au cours de l'exercice (2022 - 666 466 \$).

12. AFFECTATIONS INTERNES

Le fonds affecté à des projets stratégiques représente le montant des surplus que l'Organisme avait accumulés au 31 mars 2018 qui pouvait être associé à la participation financière des membres bénéficiaires et territoriaux à cette date. Sur résolution du conseil d'administration, le fonds doit être investi dans des projets stratégiques d'acquisition ou de construction d'infrastructures. Le solde du fonds porte intérêt au taux établi par la banque sur son compte courant et au taux du dépôt à terme, le cas échéant.

13. ENGAGEMENTS

L'Organisme s'est engagé par baux jusqu'en août 2031 pour la location d'aéronefs, de terrains, de locaux, d'un immeuble, d'équipements et de matériel roulant. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 27 961 329 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

| | |
|--------|---------------|
| 2024 - | 11 697 340 \$ |
| 2025 - | 7 841 214 \$ |
| 2026 - | 2 776 733 \$ |
| 2027 - | 2 199 536 \$ |
| 2028 - | 1 471 162 \$ |

De plus, l'Organisme participe à la gestion du Service aérien gouvernemental par le comité de liaison. Les excédents ou les déficits de l'opération des avions-citernes sont assumés par l'Organisme.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

14. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Organisme réalise 84,13 % (2022 - 92,79 %) de ses revenus auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Au 31 décembre 2023, le passif financier libellé en devises et converti en dollars canadiens représente 14 896 970 \$ (2022 - 0 \$).

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances, encaisse et placements réservés.

L'Organisme est exposé au risque de crédit en raison du fait qu'il consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Au 31 décembre 2023, environ 85 % (2022 - 59 %) des cotisations sont à recevoir de deux clients (2022 - deux clients), dont 41 % (2022 - 33 %) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts et 44 % (2022 - 3 %) de Services aux Autochtones Canada.

De plus, l'Organisme fait affaire avec des institutions financières reconnues à l'égard de son encaisse et de ses placements réservés.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses créanciers, à ses obligations découlant de contrats de location-acquisition et à sa dette à long terme.

Risque lié au taux d'intérêt

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

A - COTISATIONS DES MEMBRES

| | | | | | 2023 |
|---|---------------|-----------------------|---------------|---------------------------------------|----------------|
| | Générale | Financement CL-415 | Sous-total | Suppression intensive et tampon | Total |
| Ministère des Ressources naturelles et des Forêts | 40 990 259 \$ | 4 828 425 \$ | 45 818 684 \$ | 167 498 147 \$ | 213 316 831 \$ |
| | | | | | 2022 |
| | Générale | Financement CL-415 | Sous-total | Suppression intensive et tampon | Total |
| Ministère des Ressources naturelles et des Forêts | 40 932 998 \$ | 4 885 686 \$ | 45 818 684 \$ | 26 546 372 \$ | 72 365 056 \$ |

Outre les charges de suppression, la cotisation de suppression finance le remboursement de l'immeuble et de l'équipement de suppression loués en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 2022

B - FACTURATION À DES TIERS - ENTENTES LIÉES À LA MISSION

| | | Québec | Hors Québec | Total | Total |
|---|-------------------------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| Zone Nordique | | | | | |
| Services autochtones Canada | Présuppression | 1 061 058 \$ | - \$ | 1 061 058 \$ | 938 435 \$ |
| Services autochtones Canada | Suppression | 19 690 628 | - | 19 690 628 | - |
| Hydro-Québec | Présuppression | 1 061 058 | - | 1 061 058 | 938 435 |
| Hydro-Québec | Suppression | 8 083 306 | - | 8 083 306 | 495 678 |
| Ministère des Ressources naturelles et des Forêts | Présuppression | 1 061 058 | - | 1 061 058 | 938 435 |
| Ministère des Ressources naturelles et des Forêts | Suppression | 13 301 219 | - | 13 301 219 | - |
| | | 44 258 327 | - | 44 258 327 | 3 310 983 |
| Zone intensive | | | | | |
| Ministère des Ressources naturelles et des Forêts | Présuppression Îles-de-la-Madeleine | 11 146 | - | 11 146 | 12 738 |
| Ministère des Ressources naturelles et des Forêts | Présuppression Anticosti | 187 280 | - | 187 280 | 191 792 |
| Gouvernement de l'Alberta | Suppression | - | 1 545 217 | 1 545 217 | 946 183 |
| Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest | | - | 814 159 | 814 159 | - |
| Ministère de la Sécurité publique | Suppression | - | - | - | 130 464 |
| Gouvernement de la Colombie-Britannique | Suppression | - | - | - | 10 561 |
| Gouvernement de l'Ontario | Suppression | - | - | - | 53 385 |
| Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador | Suppression | - | - | - | 239 266 |
| Gouvernement de Nouvelle-Écosse | Appui à la communauté | - | - | - | 541 870 |
| Listuguy Fire Department | Appui à la communauté | - | - | - | 50 842 |
| Conseil des Atikamekw | Appui à la communauté | - | - | - | 42 297 |
| New-York State Department of Environmental Conservation - Division of Forest Protection | Suppression | - | - | - | 160 490 |
| Gouvernement du Manitoba | Suppression | - | - | - | 4 327 |
| | | 198 426 | 2 359 376 | 2 557 802 | 2 384 215 |
| | | 44 456 753 \$ | 2 359 376 \$ | 46 816 129 \$ | 5 695 198 \$ |

C - PRÉVENTION ET INFORMATION

| | | |
|---|---------------------|-------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 1 023 556 \$ | 626 401 \$ |
| Déplacements et communications | 151 703 | 82 443 |
| Équipements, fournitures et entretien | 10 974 | 5 839 |
| Loyers, aéronefs et autres | 29 578 | 378 |
| Services professionnels et administratifs | 99 597 | 44 731 |
| | 1 315 408 \$ | 759 792 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 2022

D - PRÉSUPPRESSION

| | | |
|--|----------------------|----------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 23 974 585 \$ | 22 894 321 \$ |
| Avions-citernes - frais d'opérations | 7 855 963 | 7 559 025 |
| Avions-citernes - frais de financement | 4 828 425 | 4 885 685 |
| Avions-citernes - frais de modernisation de l'avionique des CL-415 | - | 8 015 853 |
| Déplacements et communications | 722 943 | 668 569 |
| Équipements, fournitures et entretien | 4 389 624 | 3 301 738 |
| Intérêts sur emprunts et obligations découlant de contrats de location-acquisition | 106 610 | 78 802 |
| Loyers, aéronefs et autres | 8 945 924 | 7 631 135 |
| Services professionnels et administratifs | 816 195 | 755 852 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 639 816 | 1 527 247 |
| | 53 280 085 \$ | 57 318 227 \$ |

E - DÉTECTION

| | | |
|---|---------------------|---------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 387 945 \$ | 341 298 \$ |
| Déplacements et communications | 53 520 | 37 680 |
| Équipements, fournitures et entretien | 2 572 | 1 386 |
| Loyers, aéronefs et autres | 2 933 340 | 2 682 368 |
| Services professionnels et administratifs | 217 086 | 34 119 |
| | 3 594 463 \$ | 3 096 851 \$ |

F - ADMINISTRATION

| | | |
|--|---------------------|---------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 5 092 650 \$ | 4 191 309 \$ |
| Créances douteuses | 8 937 | - |
| Écart entre la charge de retraite et les cotisations versées | 690 695 | 29 071 |
| Déplacements et communications | 453 142 | 320 974 |
| Équipements, fournitures et entretien | 819 323 | 633 239 |
| Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition | - | 7 453 |
| Loyers | 268 767 | 192 199 |
| Services professionnels et administratifs | 1 494 270 | 1 247 434 |
| Perte sur cession d'immobilisations corporelles | - | 12 803 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 188 750 | 194 782 |
| | 9 016 534 \$ | 6 829 264 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

G - CHARGES DE SUPPRESSION

2023

| | Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations | Charges supplémentaires | Total |
|--|--|-------------------------|-----------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 2 600 106 \$ | 9 380 737 \$ | 11 980 843 \$ |
| Avions-citernes | - | 35 988 241 | 35 988 241 |
| Contractuels, municipalités, compagnies et hors province | - | 30 867 848 | 30 867 848 |
| Équipements, fournitures et entretien | 5 275 467 | 23 523 394 | 28 798 861 |
| Loyers, aéronefs et autres | 5 728 466 | 55 791 466 | 61 519 932 |
| | 13 604 039 \$ | 155 551 686 \$ | 169 155 725 \$ |

2022

| | Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations | Charges supplémentaires | Total |
|--|--|-------------------------|----------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 268 954 \$ | 2 288 070 \$ | 2 557 024 \$ |
| Avions-citernes | - | 15 010 098 | 15 010 098 |
| Contractuels, municipalités, compagnies et hors province | - | 2 216 030 | 2 216 030 |
| Équipements, fournitures et entretien | 809 564 | 2 519 000 | 3 328 564 |
| Loyers, aéronefs et autres | 669 522 | 2 700 194 | 3 369 716 |
| | 1 748 040 \$ | 24 733 392 \$ | 26 481 432 \$ |

Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

H - CHARGES LIÉES À LA PRESTATION D'AUTRES SERVICES LIÉS À LA MISSION

2023

| | Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations | Charges supplémentaires | Total |
|--|--|-------------------------|----------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 2 561 404 \$ | 4 052 649 \$ | 6 614 053 \$ |
| Avions-citernes | 5 536 130 | 3 965 025 | 9 501 155 |
| Contractuels, municipalités, compagnies et hors province | - | 3 300 673 | 3 300 673 |
| Équipements, fournitures et entretien | 3 867 538 | 794 169 | 4 661 707 |
| Déplacements et télécommunications | - | 569 717 | 569 717 |
| Loyers, aéronefs et autres | 792 772 | 14 483 347 | 15 276 119 |
| Services professionnels et administratifs | 667 367 | 954 400 | 1 621 767 |
| | 13 425 211 \$ | 28 119 980 \$ | 41 545 191 \$ |

2022

| | Montants transférés des charges émanant du budget d'opérations | Charges supplémentaires | Total |
|---|--|-------------------------|---------------------|
| Salaires, vacances et charges sociales | 368 623 \$ | 1 930 054 \$ | 2 298 677 \$ |
| Avions-citernes | 159 834 | 174 601 | 334 435 |
| Équipements, fournitures et entretien | 66 151 | 57 781 | 123 932 |
| Déplacements et télécommunications | - | 424 451 | 424 451 |
| Loyers, aéronefs et autres | 118 137 | 1 353 954 | 1 472 091 |
| Services professionnels et administratifs | 582 212 | 77 028 | 659 240 |
| | 1 294 957 \$ | 4 017 869 \$ | 5 312 826 \$ |